

SONELGAZ INTERNATIONAL RENFORCE SA PRÉSENCE EN AFRIQUE

## L'ALGÉRIE SOLLICITÉE PAR DE NOMBREUX PAYS DU CONTINENT

Plusieurs pays africains sollicitent désormais l'accompagnement de la Sonelgaz international, dans la réalisation et la gestion des infrastructures électriques. De la construction de centrales électriques au transfert de savoir-faire, l'entreprise algérienne multiplie les projets sur le continent et attire l'intérêt croissant de nombreux pays africains.



P.2

# ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 29 Dhou El-Hijja 1447 - 15 Juin 2026 - N° 1326 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

ESPAGNE

## SAISIE RECORD DE HASCHISCH MAROCAIN DANS LE DÉTROIT DE GIBRALTAR



En Espagne, la répression du trafic de stupéfiants venant du Maroc franchit un nouveau palier : la Garde civile vient d'annoncer la saisie d'environ 4.800 kilogrammes de haschisch marocain au niveau du détroit de Gibraltar.

P.7

FOOTBALL/ÉLIMINATOIRES CAN 2027

## SEPT STADES ALGÉRIENS VALIDÉS PAR LA CAF POUR LES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN-2027

La Confédération africaine de football a validé l'utilisation de sept stades en Algérie pour les rencontres des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027. Les Verts débiteront leur campagne en septembre 2026 avec un programme complet réparti jusqu'en 2027, dans un groupe où ils affronteront plusieurs sélections africaines.

P.7

## LORS DE L'INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAPI M. SIFI GHRIEB RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT À ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS



P.3

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a réaffirmé, dimanche à Alger, lors de la cérémonie d'installation du Conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), l'engagement du gouvernement à poursuivre la réunion de toutes les conditions nécessaires pour garantir un service public qualitatif et efficace au profit des porteurs de projets d'investissement et à les accompagner dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires dans le pays.

EXAMEN DU BEM

## LE TAUX DE RÉUSSITE ATTEINT LES 65,19%

Le taux national de réussite à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2026, a atteint 65,19%, a indiqué dimanche le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué. Le nombre de candidats scolarisés admis s'élève à 559 214, tandis que 2 142 candidats libres ont réussi cet examen qui s'est déroulé du 19 au 21 mai.

P.3

SONELGAZ INTERNATIONAL RENFORCE SA PRÉSENCE EN AFRIQUE

# L'ALGÉRIE SOLLICITÉE PAR DE NOMBREUX PAYS DU CONTINENT

Plusieurs pays africains sollicitent désormais l'accompagnement de la Sonelgaz international, dans la réalisation et la gestion des infrastructures électriques. De la construction de centrales électriques au transfert de savoir-faire, l'entreprise algérienne multiplie les projets sur le continent et attire l'intérêt croissant de nombreux pays africains.

Par Malika Azeb

Le président-directeur général de Sonelgaz International, Yazid Djellouli, a mis en avant, lors de son intervention dans l'émission « L'Invité du jour » diffusée sur la Chaîne III de la Radio nationale, le rayonnement grandissant de cette société sur la scène internationale, notamment à l'échelle africaine.

Il a expliqué que l'entreprise a mis en œuvre une stratégie visant à valoriser le savoir-faire algérien dans le domaine énergétique, suscitant ainsi l'intérêt de plusieurs pays africains qui sollicitent désormais son accompagnement pour relever leurs défis en matière d'électrification, de développement des infrastructures électriques et de renforcement des compétences.

Cet intérêt se traduit notamment par la coopération algéro-nigérienne dans le domaine de la réalisation d'une centrale électrique de 40 mégawatts au Niger. Cette infrastructure, construite par l'Algérie, représentera près de 20 % de la production électrique du pays. Les travaux ont été lancés en mars dernier avec des moyens humains et matériels algériens. Sonelgaz International assure également la réhabilitation du réseau électrique nigérien ainsi que la formation des techniciens locaux chargés de la gestion de ce secteur.

D'autres pays, tels que le Tchad, la Tunisie, le Mozambique et la Côte d'Ivoire, ont exprimé leur intérêt pour bénéficier de l'expérience, du savoir-faire et de l'expertise de Sonelgaz International dans la réalisation et la gestion de leurs infrastructures électriques.

« Aujourd'hui, l'expertise algérienne, à travers ce que nous avons réalisé, a permis d'apporter un nouvel éclairage sur l'environnement énergétique et électrique en Afrique. Beaucoup de pays s'intéressent désormais à ce savoir-faire et à cette expérience. Nous recevons des demandes provenant de plusieurs horizons », a indiqué le PDG de Sonelgaz International.

Le responsable a souligné que



Sonelgaz International poursuit son accompagnement auprès des pays partenaires, notamment dans le développement des capacités de production ainsi que dans l'amélioration des réseaux de transport et de distribution.

Sonelgaz prévoit également la mise en place, au Niger, d'un comptoir de vente du matériel nécessaire au réseau électrique, une initiative qui profiterait aux deux pays.

Concernant la coopération avec le Tchad, Sonelgaz International réalisera une centrale d'une puissance similaire à celle du Niger. Toutefois, ce projet se heurte au défi du transport de l'énergie ainsi qu'à l'inadaptation du réseau électrique existant.

A cet égard, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a, lors de son déplacement au Tchad, instruit Sonelgaz International d'engager des études techniques pour la réhabilitation du réseau électrique tchadien afin de permettre au pays de tirer pleinement profit de l'énergie déjà disponible.

Toutefois, M. Djellouli a déploré le fait que certains profitent du malheur des autres. Il a cité le cas d'un pays, dont il n'a pas révélé le nom, ayant installé une centrale photo-

voltaïque au Tchad censée produire l'équivalent de 25 mégawatts, alors que seulement 12 mégawatts peuvent être effectivement exploités en raison des limites du réseau de transport électrique tchadien.

Dans ce contexte, le PDG de Sonelgaz International a indiqué que l'Algérie mettra à la disposition du Tchad son expérience et sa technicité, notamment à travers la formation des cadres de l'entreprise tchadienne, afin de permettre progressivement une gestion autonome de ce secteur essentiel au développement économique et social.

M. Djellouli a également affirmé que d'autres opportunités se présentent dans plusieurs pays africains, à l'instar du Mozambique, où Sonelgaz International projette d'apporter son expertise dans les domaines de la distribution de l'électricité et du gaz, ainsi qu'en Côte d'Ivoire.

Il a indiqué que des contrats très importants portant sur la réalisation de centrales électriques d'une capacité comprise entre 700 et 1 000 mégawatts sont actuellement en préparation.

Les demandes émanant de la Côte d'Ivoire concernent précisé-

ment la réalisation de centrales électriques de cette capacité. Avec la concrétisation de ces projets, Sonelgaz International pourrait rejoindre le cercle des meilleurs constructeurs africains, à l'image de l'Égypte.

Yazid Djellouli, PDG de Sonelgaz International, a ainsi déclaré : « Nos prochains contrats hisseront l'expertise algérienne sur le toit de l'Afrique. »

S'agissant de la coopération algéro-tunisienne, l'intervenant a souligné que l'Algérie exporte aujourd'hui environ 600 mégawatts vers la Tunisie à travers une ligne de 400 kilovolts. Les deux pays ambitionnent également de réaliser une centrale électrique indépendante (IPP) d'une capacité de 1 000 à 1 200 mégawatts, qui alimentera simultanément la Tunisie et la Libye.

Les Tunisiens ont eux-mêmes exprimé le souhait que cette centrale soit construite par Sonelgaz International et l'étude du projet est actuellement en cours au niveau du ministère, a précisé M. Djellouli.

Interrogé sur la politique menée par Sonelgaz International en Afrique, Yazid Djellouli a assuré que le partenariat avec les différents pays du continent repose sur une stratégie gagnant-gagnant. « Nous leur offrons notre savoir-faire, nous les accompagnons dans le développement de ce domaine, puis nous nous retirons », a-t-il expliqué.

Il a ajouté que l'Algérie dispose d'une autosuffisance dans les domaines de l'électricité et du gaz et que le surplus est exporté, notamment vers la Tunisie. Les investissements se poursuivent également dans le secteur des énergies renouvelables, avec 3 200 mégawatts actuellement en construction et 400 mégawatts déjà mis en service par le Premier ministre au cours du premier trimestre de l'année en cours. Par ailleurs, la réalisation d'une centrale électrique dans la wilaya de Tébessa viendra renforcer davantage les capacités du pays en matière d'énergies renouvelables.

M.A

## RÉGIONS FRONTALIÈRES ET DU GRAND SUD

### CRÉATION DE 1366 NOUVEAUX POSTES BUDGÉTAIRES AU PROFIT DES JEUNES

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, dimanche dans un communiqué, la création de 1366 nouveaux postes budgétaires au profit des jeunes des régions frontalières et du Grand Sud, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au renforcement de l'encadrement de la jeunesse et à l'appui aux ressources humaines dans ces régions.

"En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives au renforcement de l'encadrement de la jeunesse et à l'appui aux ressources humaines dans les régions frontalières et le Grand Sud, et avec l'accompagnement des services du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), il a été procédé à la création de 1366 nouveaux

postes budgétaires au profit de plusieurs régions frontalières et du Grand Sud, à l'instar de Maghnia, Béni Abbès, Béni Ounif, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, Timiaouine, Tin Zaouatine, In Guezzam, Illizi, Taleb Larbi et Douar El Ma", précise le communiqué.

Cette opération s'est déroulée en deux étapes, dont la première a concerné 60% des postes au titre de l'année 2025, tandis que la seconde a englobé les 40% restants au titre de l'année 2026, selon le communiqué.

En vue de parachever la concrétisation de ce programme national au titre de l'année 2026, le ministère a annoncé l'ouverture d'un concours sur épreuves pour l'accès à la formation spécialisée dans le grade d'éducateur principal de l'animation de la jeunesse, destiné aux

candidats issus des wilayas et des régions concernées par ce programme, conformément aux détails énoncés via le lien suivant: <https://mjeunesse.gov.dz/uploads/publications/pub-pdf-1781441648079-618648946.pdf>.

Les dossiers de candidature doivent être déposés "exclusivement" via la plateforme électronique dédiée à cet effet: <https://takwin.mjeunesse.gov.dz/competitions/6a21484be6811d8620e9ea45/register>.

Le délai des inscriptions a été fixé à 15 jours à compter de la date de parution de la première annonce dans la presse écrite.

Par ailleurs, les candidats dont les dossiers n'ont pas été retenus pour participer au concours peuvent introduire un recours dans un délai maximum de cinq jours à compter de la date de la notification

du rejet de leur dossier. La commission des recours statuera sur ces demandes et notifiera les concernés des résultats au moins cinq jours ouvrables avant la date du déroulement du concours, a ajouté la même source.

Le ministère a enfin appelé l'ensemble des jeunes remplissant les conditions légales et les qualifications requises, résidant dans les régions frontalières et le Grand Sud, à "saisir cette opportunité professionnelle et de formation, et à contribuer au renforcement de l'encadrement éducatif et d'animation au profit de la jeunesse, dans le cadre de la consécration des principes de transparence, d'égalité des chances et au service du développement local dans ces régions".

RA

## LORS DE L'INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAPI M. SIFI GHRIEB RÉAFFIRME L'ENGAGEMENT DU GOUVERNEMENT À ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS

**Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a réaffirmé, dimanche à Alger, lors de la cérémonie d'installation du Conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), l'engagement du gouvernement à poursuivre la réunion de toutes les conditions nécessaires pour garantir un service public qualitatif et efficace au profit des porteurs de projets d'investissement et à les accompagner dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires dans le pays.**

La cérémonie d'installation du Conseil, composé des secrétaires généraux des ministères concernés par l'investissement, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, de responsables de différentes institutions, du directeur général de l'AAPI, M. Omar Rekkache, ainsi que de représentants des organisations patronales et des associations professionnelles.

Dans son allocution prononcée à cette occasion, M. Sifi Ghrieb a réitéré "l'engagement du gouvernement à poursuivre la réunion de toutes les conditions nécessaires pour garantir un service public qualitatif et efficace au profit des porteurs de projets d'investissement et à les accompagner de manière intégrée à toutes les étapes de la concrétisation de leurs projets, afin de renforcer l'efficacité des performances, d'améliorer la qualité de la prise en charge et de contribuer à l'accélération de la réalisation des investissements sur le terrain".

Dans ce cadre, le Premier ministre a souligné l'importance de "la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs pour concrétiser l'objectif ambitieux de réaliser effectivement 20.000 projets d'investissement fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avant la fin de l'année 2029", ce qui reflète "la volonté de l'Etat d'opérer un saut qualitatif de l'économie nationale, de renforcer les fondements du développement durable et de créer de la richesse et des postes d'emploi", a-t-il ajouté.

Concernant l'installation du Conseil, le Premier ministre a précisé qu'elle s'inscrivait dans le cadre de "la poursuite de la mise en œuvre des réformes décidées par le président de la République en matière de promotion de l'investissement et d'amélioration du climat des affaires, afin de renforcer l'attractivité de l'économie nationale et sa capacité à attirer des investissements créateurs de richesse et d'emplois". Cette démarche concrète constitue également "un mécanisme institutionnel visant à renforcer l'efficacité et l'efficience dans la gestion de l'AAPI, dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions réglementaires, notamment le décret exécutif n° 26-153 du 14 avril 2026, portant réorganisation de l'AAPI et renforcement de ses prérogatives ainsi que de ses mécanismes de fonctionnement", a-t-il fait observer.



Le Premier ministre a souligné que l'installation de ce Conseil "coïncide avec le lancement de l'opération d'installation des représentants des administrations et organismes publics au niveau des guichets uniques de l'investissement, munis de délégations de signature et de l'ensemble des prérogatives qui leur sont légalement conférées, ce qui permettra de prendre les décisions et de traiter directement les dossiers d'investissement au niveau du guichet unique, constituant ainsi une avancée majeure vers la simplification des procédures et la réduction des délais de réalisation des projets d'investissement".

M. Ghrieb a indiqué que le relèvement du niveau de représentation au sein du Conseil au rang de secrétaires généraux des ministères concernés par le dossier de l'investissement "reflète la volonté de l'Etat de doter l'Agence d'outils plus efficaces en matière de coordination et de prise de décision, lui permettant de répondre de manière optimale aux préoccupations des investisseurs et d'accompagner leurs projets, notamment en ce qui concerne l'orientation du foncier économique".

Ce choix traduit également "une nouvelle orientation de la gouvernance de l'investissement, fondée à la fois sur une vision proactive consistant à identifier les investissements réellement réalisables avant l'engagement des procédures, et sur une vision prospective visant à orienter les investissements vers les secteurs prioritaires pour l'économie nationale", a-t-il soutenu.

Et ce, poursuit le Premier ministre, "conformément aux orientations stratégiques du Gouvernement, de manière à garantir l'orientation de l'effort d'investissement vers les activités à forte valeur ajoutée et à impact direct sur le développement,

notamment à travers la création d'emplois et la réalisation d'un développement régional équilibré", appelant le Conseil d'administration à "jouer un rôle central dans le renforcement de la place de l'Agence en assurant la cohérence entre les différents intervenants, la hiérarchisation des priorités d'investissement et le renforcement de l'efficacité des politiques publiques liées à la promotion de l'investissement".

Compte tenu de sa composition, le Conseil constituera "un cadre permanent de concertation, de coordination et de prise de décision permettant d'assurer la cohérence entre les politiques sectorielles et les exigences de promotion de l'investissement, ainsi qu'une prise en charge rapide et efficace des dossiers nécessitant l'intervention simultanée de plusieurs secteurs".

M. Sifi Ghrieb a exhorté les membres du Conseil d'administration à œuvrer pour garantir "les plus hauts niveaux de cohérence et d'efficacité dans l'examen des dossiers qui leur sont soumis par l'Agence et dans la prise des décisions dans les délais appropriés, conformément aux impératifs d'efficacité et de célérité qu'impose le domaine de l'investissement".

Il a également exprimé sa confiance dans les membres du Conseil d'administration qui, "malgré la multiplicité des missions qui leur incombent et l'importance des responsabilités qui y sont liées au niveau des départements ministériels qu'ils représentent, sauront s'acquitter pleinement de cette mission, à la hauteur de la confiance placée en eux par Monsieur le président de la République et en adéquation avec l'ampleur des responsabilités qui leur sont confiées, contribuant ainsi au renforcement des performances de l'Agence et à la consolidation de son rôle dans le soutien à l'économie nationale".

APS

### APRÈS LES RÉSULTATS DU BEM

## SADAOUI FÉLICITE LES TROIS PREMIÈRES LAURÉATES AU NIVEAU NATIONAL

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a félicité, dimanche, les trois premières lauréates au niveau national de l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM) session 2026, a indiqué un communiqué du ministère.

"A l'occasion de la publication des résultats de l'examen du BEM (session 2026), le ministre de l'Education nationale a pris contact, dimanche matin, par téléphone, avec les candidates ayant occupé les trois premières places au niveau national, leur adressant ses sincères félicitations pour les résultats remarquables obtenus", lit-on dans le communiqué.

La première place au niveau national est revenue à Guida Ikhlass, élève au CEM "l'érudit Khalifa Ben Hassan" de la wilaya d'El Oued, avec une moyenne de 19,80, suivie, en deuxième position, par Mezzerdi Rana, du CEM "Bedjaoui Larbi" de la wilaya de Biskra, avec une moyenne de 19,65, tandis que la troisième place est revenue à Boubidi Basmala, du CEM "Mohamed Ben Boulaïd" de la wilaya de Batna, avec une moyenne de 19,60.

Exprimant sa fierté quant aux résultats honorables obtenus par les lauréates, le ministre a souligné que "cette excellence est le fruit du sérieux, du travail assidu et des bonnes conditions

assurées par la famille et l'établissement scolaire", les encourageant à "poursuivre leur parcours d'excellence et de distinction, et à adhérer aux différentes compétitions nationales et internationales qu'organise le ministère, ce qui leur permettra de représenter l'Algérie dans les forums scientifiques internationaux à l'avenir".

Dans ce contexte, M. Sadaoui a tenu à saluer "le rôle des parents d'élèves dans l'accompagnement, l'encadrement et le soutien de leurs filles, couronné par cette brillante réussite".

RA

### TAUX DE RÉUSSITE DE 65,19% À L'EXAMEN DU BEM

Le taux national de réussite à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2026, a atteint 65,19%, a indiqué dimanche le ministère de l'Education nationale dans un communiqué.

Le nombre de candidats scolarisés admis s'élève à 559 214, tandis que 2 142 candidats libres ont réussi cet examen qui s'est déroulé du 19 au 21 mai.

Guida Ikhlass, première au niveau national

avec une moyenne de 19,80

L'élève Guida Ikhlass de Geumar (El-Oued) a décroché la première place au niveau national avec une moyenne de 19,80 à l'examen du BEM.

Elève au CEM l'érudit Khalifa-Ben Hassan à Geumar, Guida Ikhlass est arrivée en tête du classement national, tandis que la deuxième place est revenue à l'élève Mezzerdi Rana du CEM Bedjaoui-Larbi (wilaya de Biskra), avec

une moyenne de 19,65.

La troisième place a été obtenue par l'élève Boubidi Basmala, du CEM Mohamed-Benboulaïd (Arris, wilaya de Batna), avec une moyenne de 19,60.

Pour rappel, 877 035 candidats ont passé les épreuves du BEM à l'échelle nationale.

RA/APS

## EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

## ADJAL ÉVOQUE AVEC LES BRIQUETIERS LA MAÎTRISE DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

**M. Mourad Adjal, ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, a affirmé hier dimanche que son département était prêt à faire participer l'Association des briquetiers algériens (ABA) aux initiatives nationales portant sur la rationalisation de la consommation énergétique et l'encouragement de l'efficacité énergétique, a fait savoir un communiqué du ministère.**

Par Halim Dardar

Le responsable ministériel a accueilli une délégation de cadres dirigeants de l'ABA, présidée par Hocine Benhamadi, en présence de plusieurs responsables du secteur, et a examiné avec elle plusieurs sujets relatifs à l'efficacité énergétique et à la maîtrise de la consommation, précise la même source.

Lors de cette entrevue, M. Adjal a indiqué que le ministère demeure réceptif aux observations et suggestions des divers opérateurs économiques, particulièrement sur le dossier de la rationalisation de la consommation énergétique et de l'efficacité énergétique, dossier d'une importance capitale dans le cadre des démarches visant à maîtriser la consommation et à diminuer la demande d'énergie, surtout durant les



périodes de forte sollicitation.

Sur ce point, le ministre a mani-

festé la volonté de son département d'intégrer l'Association aux travaux de

la commission intersectorielle de maîtrise de l'énergie, considérée comme un cadre d'échange et de coordination entre les différents intervenants et partenaires concernés, en vue d'appuyer la politique nationale de maîtrise de l'énergie, de favoriser l'efficacité énergétique et de développer le recours aux énergies renouvelables.

De son côté, le président de l'ABA a remercié le ministère pour avoir accepté la demande d'organisation de cette rencontre, considérant que cette démarche s'inscrit dans les efforts entrepris par l'Association pour contribuer aux initiatives nationales en matière d'efficacité énergétique, et pour souligner le rôle des briquetiers dans l'enrichissement des discussions sur ce dossier stratégique et l'appui à ses objectifs.

HD

## COMMERCE EXTÉRIEUR ET INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## EXAMEN DES MOYENS DE RENFORCER LA COORDINATION POUR DÉVELOPPER LA PRODUCTION NATIONALE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations et le ministre de l'Industrie pharmaceutique, respectivement MM. Kamel Rezig et Ouacim Kouidri, ont coprésidé, dimanche à Alger, une

réunion de travail et de coordination consacrée à l'examen des moyens de renforcement de la coordination et de la concertation entre les deux secteurs autour des questions d'intérêt commun, indique un communiqué du

ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

La réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence des cadres des deux secteurs, s'inscrit dans le cadre des efforts visant le

renforcement de l'intégration entre les différents secteurs économiques et l'appui du processus de développement de la production nationale, précise le communiqué.

RA

## HABITAT

## LE FGCMPI TIEN SON AGO À ALGER

Le Fonds de garantie et de caution mutuelle de la promotion immobilière (FGCMPI) a tenu, dimanche à Alger, sa 18e Assemblée générale ordinaire (AGO), consacrée à la présentation du bilan d'activité du Fonds pour l'année 2025, marquée par une "importante activité" en matière de garantie des projets de promotion immobilière.

Dans son allocution prononcée lors des travaux de l'AGO, le directeur général du Fonds, M. Mohamed Tayeb Abdelouahed, a souligné l'importance de cette rencontre annuelle en tant qu'espace de dialogue entre les différents acteurs du secteur, notamment les promoteurs immobiliers, afin d'améliorer la qualité de réalisation et de garantir le parachèvement des projets, en particulier ceux relevant de la formule de vente sur plans garantis par le Fonds. Il a, par ailleurs, indiqué que l'Algérie compte plus de 12.000 promoteurs immobiliers, qui, a-t-il dit, constituent des "partenaires stratégiques" au regard de leur rôle dans la réalisation et le financement des projets de logements, ainsi que dans le développement du secteur de l'habitat et de l'urbanisme. Le Di-

recteur général du Fonds a également rappelé que durant l'année en cours, "des centaines de projets de logements à l'arrêt sont pris en charge", et ce, dans le cadre d'un plan global de relance, de parachèvement et de livraison des projets immobiliers aux citoyens, affirmant que les efforts se poursuivent pour finaliser les différents chantiers dans les meilleurs délais.

Il a, en outre, mis en avant le rôle de ce Fonds public dans la préservation des souscripteurs aux projets de promotion immobilière de toute charge financière supplémentaires, ce qui consacre la "protection des droits des souscripteurs et le rétablissement de la confiance dans le secteur de la promotion immobilière".

Evoquant les perspectives du Fonds, M. Abdelouahed a affirmé que des actions sont également en cours pour améliorer les prestations à travers la numérisation des différentes procédures, notamment l'attribution de garantie délivrée aux promoteurs immobiliers, en vue de faciliter leur travail et de réduire les délais administratifs.

RA

## ENTREPRENEURIAT

## L'ANGEM ORGANISE UNE RENCONTRE SUR LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La protection des données à caractère personnel a été au centre d'une rencontre organisée, dimanche à Alger, par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), en coordination avec l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP), et avec la participation d'Algérie Poste, indique un communiqué de l'Agence.

Cette rencontre, qui vise à promouvoir la culture du respect des dispositions légales et réglementaires liées au traitement de l'information et à accompagner les exigences de la transformation numérique et de la modernisation de la gestion administrative, a été l'occasion de renforcer les connaissances des participants, leur permettant de maîtriser les différents aspects juridiques, réglementaires et pratiques de la protection des données personnelles conformément aux dispositions de la loi 18-07 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, la directrice générale de l'agence, Souad Bendjemil, a souligné que la protection des données à caractère personnel est devenue l'un des piliers fondamentaux d'une gestion moderne fondée sur la confiance, la transparence et le respect des droits des individus, notamment à la lumière de l'évolution effrénée des systèmes numériques et le recours croissant aux solutions électroniques dans la prestation des services publics.

Compte tenu de la nature de ses activités et de son rôle dans l'accompagnement des porteurs de micro-projets ainsi que dans le soutien à l'insertion économique et sociale, l'ANGEM traite un volume important de données à caractère personnel concernant les demandeurs de financement et les bénéficiaires de ses dispositifs, a-t-elle ajouté, soulignant que la protection de ces données constitue une responsabilité légale et professionnelle qui impose l'adoption des meilleures pratiques pour garantir la sécurité des informations et la préservation de la vie privée des citoyens.

Cette session s'inscrit dans le cadre des démarches de l'Agence visant à développer les compétences de ses ressources humaines et à renforcer leur préparation pour se mettre au diapason des exigences de la numérisation, à travers l'ancrage d'une culture de protection des données personnelles et le renforcement de la sensibilisation aux responsabilités liées à la collecte, au traitement, à la conservation et à la sécurisation des données, ajoute le communiqué.

De son côté, Algérie Poste a contribué à l'enrichissement du programme de cette journée de formation en présentant un exposé sur les comptes non monétaires et les services numériques destinés aux entreprises, afin de faire connaître les dernières solutions adoptées en matière de paiement et de gestion électroniques.

RA

## LA MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, MME HOURIA MEDDAHI :

## « L'ALGÉRIE VEUT FAIRE DU TOURISME UN LEVIER DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE »

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a déclaré, dimanche depuis Tizi Ouzou, que la volonté des hautes autorités du pays était de faire du tourisme "un levier de diversification économique dans le cadre du développement durable".

S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture officielle de la saison estivale 2026 à la plage Caroubier d'Azeffoun, présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, en présence également du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, ainsi que du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, Mme Meddahi a souligné que le secteur du tou-

risme et de l'artisanat contribue à la création de richesse et d'emplois, et peut de ce fait, être un levier de diversification économique.

La ministre a estimé, par ailleurs, que le choix de la wilaya de Tizi-Ouzou pour le lancement de la saison estivale vient "en reconnaissance de ses potentialités touristiques exceptionnelles".

"Ce rendez-vous annuel n'est pas une simple occasion de divertissement, mais une étape stratégique à travers laquelle nous traduisons la vision du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, de la modernisation, de l'amélioration des services et de la compétitivité de la destination Algérie", a-t-elle précisé.

Abordant la stratégie de son départe-

ment, Mme Meddahi a fait part d'un "bond qualitatif" du parc hôtelier littoral, qui totalise cet été 104.000 lits répartis sur 901 établissements, à la faveur de l'entrée en service de 39 nouvelles structures.

"L'objectif global à l'horizon 2029 est d'atteindre une capacité de 220.000 lits, soutenue par une transition numérique réussie, puisque 70% des établissements des wilayas côtières ont déjà automatisé les procédures de réservation et de paiement électronique", a fait savoir la ministre.

Elle a relevé également que l'été 2026 est marqué par l'application "rigoureuse" de la loi consacrant la gratuité totale de l'accès aux plages, insistant sur "le strict respect" du plafonnement de l'exploitation

sous concession, à 30% de la surface de chaque plage, garantissant les 70% restants libres pour les estivants à travers les 470 plages autorisées à la baignade au niveau national.

Mme Meddahi a en outre mis en avant la régulation de la formule de "l'hébergement chez l'habitant", ainsi que le dynamisme du tissu artisanal local qui compte plus de 17.000 inscrits à Tizi Ouzou, constituant "un véritable pilier pour le concept de tourisme intégré" étalé sur toute l'année (thermalisme, camping forestier et de montagne).

RA

## CAMPAGNE ÉLECTORALE / LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

# L'ANIE L'A SOULIGNÉ HIER DANS UN COMMUNIQUÉ TRANSMISSION IMMÉDIATE DES REÇUS DES DONS RELATIFS AU FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a souligné, dimanche dans un communiqué, la nécessité de transmettre immédiatement les reçus des dons relatifs au financement de la campagne électorale, en prévision de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) le 2 juillet prochain. "La Commission de contrôle du financement de la campagne électorale informe que le trésorier de campagne électorale est tenu de délivrer une copie du reçu au donateur et transmettre immédiatement une copie dudit reçu à la commission de contrôle du financement de la campagne électorale via l'adresse électronique suivante: [ccfce@ina-elections.dz](mailto:ccfce@ina-elections.dz)", précise la même source.

Dans ce sillage, l'Autorité a souligné que "cette démarche doit être effectuée sans délai par les trésoriers de campagne électorale, en plus de joindre

l'ensemble des reçus au dossier complet du compte de campagne électorale, lequel doit être déposé auprès de la commission de contrôle du financement de la campagne électorale". Le communiqué a rappelé que cette décision intervient "en vertu du décret présidentiel 26-145 du 16 Chaoual 1447 correspondant au 4 avril 2026, portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'APN le jeudi 2 juillet 2026, et en application des dispositions de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, ainsi que du décret exécutif 21-188 du 5 mai 2021 fixant les conditions d'établissement, par le trésorier de campagne électorale, du reçu délivré au donateur et son utilisation, notamment l'article 5".

R.A



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE THÈME PHARE DE LA SIXIÈME JOURNÉE DE CAMPAGNE

Le développement économique, sous tous ses aspects, a été l'un des thèmes phares des meetings tenus, dimanche, au sixième jour de la campagne électorale, par les représentants des partis engagés dans la course pour les législatives du 2 juillet prochain.

Ainsi, au cours d'un rassemblement populaire organisé à Sétif, le président du Front El-Moustakbal, Fateh Boutbig, a estimé qu'il était nécessaire d'élire un Parlement "capable d'accompagner les grandes réformes en cours dans le pays".

De son point de vue, la phase actuelle "nécessite des institutions fortes qui assument leurs rôles dans les domaines de la législation, du contrôle et en tant que forces de proposition, en accord avec les grandes réformes que vit le pays".

Pour sa part, le président du parti Talaia El-Hourriyet, Reda Benounane, a affirmé que les élections législatives du 2 juillet prochain représentaient une "opportunité pour soutenir la relance économique" du pays.

M. Benounane, qui animait un meeting dans la wilaya de Bou Saâda, a appelé à une participation "massive" aux prochaines législatives qui constituent, a-t-il dit, une "occasion d'appuyer le redressement économique, de poursuivre le développement et de consolider les acquis réalisés".

Quant au secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden a déclaré, depuis Tizi-Ouzou, que son parti misait sur la concrétisation de projets sur le terrain, en prenant en considération les attentes des citoyens mais également le potentiel économique local.

Concernant la wilaya de Tizi-Ouzou, spécifiquement, M. Bouden a souligné l'importance d'exploiter davantage ses atouts touristiques en construisant des complexes hôteliers, indiquant que le RND œuvrera à promouvoir le tourisme de montagne et à l'inscrire parmi ses priorités. De son côté, la présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatima-Zohra Zerouati, a mis l'accent, lors d'un rassemblement populaire à M'sila, sur l'importance de la participation de la femme aux prochaines élections législatives et, par extension, au développement du pays.

Mme Zerouati a précisé que la participation des femmes à cette échéance électorale était "très importante", aussi bien en tant que candidates ou électrices participant largement au choix des représentants du peuple. Par ailleurs, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé, lors d'un meeting à Tiaret, à l'exploitation optimale des potentialités économiques et agricoles nationales afin de renforcer la sécurité alimentaire.

Il a constaté qu'en dépit des nombreux acquis

réalisés, il était encore possible d'obtenir davantage de résultats, compte tenu des capacités disponibles. Un objectif qui nécessite la mise en place d'un climat favorable à la concrétisation de la vision stratégique de l'Etat visant à renforcer la sécurité alimentaire et à promouvoir les exportations.

Lors de la même journée, le président du Front de l'Algérie Nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a expliqué, lors d'une rencontre à Aïn Témouchent, que les prochaines législatives étaient "très importantes" et revêtaient "une dimension stratégique pour la nation et le citoyen". M. Benabdeslam a, dans ce contexte, indiqué que le prochain rendez-vous électoral représentait un événement national majeur pour la consolidation de la pratique démocratique et le renforcement des institutions de l'Etat.

En outre, lors d'un meeting à Djelfa, le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina s'est attardé sur le potentiel économique de cette wilaya. Selon lui, Djelfa est susceptible de devenir "un pôle intégré dans le domaine de la production de viandes grâce à la valorisation de sa ressource animale, au développement des industries de transformation et à l'accompagnement des éleveurs".

Il a indiqué, par ailleurs, que les élections législatives du 2 juillet étaient une "halte importante" ainsi qu'un "outil démocratique et légal" permettant aux électeurs de "choisir des compétences capables de transmettre les préoccupations des jeunes et des différentes composantes de la société". Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif a, quant à lui, rappelé, depuis Mostaganem, les trois axes sur la base desquels le programme de son parti a été élaboré, à savoir "la culture, la souveraineté et la relance économique".

Concernant l'aspect économique, l'intervenant a attiré l'attention sur le potentiel de la wilaya de Mostaganem, notamment en matière de ressources halieutiques, de tourisme et d'agriculture. Un potentiel susceptible de contribuer au renforcement et à la diversification de l'économie nationale, a-t-il avancé.

De son côté, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a appelé les citoyens à participer massivement aux prochaines élections législatives, tout en soulignant l'importance de ce rendez-vous électoral.

Mme Hanoune, qui animait un rassemblement populaire dans la wilaya de Boumerdes, a soutenu que répondre présent le jour du vote représentait un pas important vers l'obtention de nouveaux acquis et vers la concrétisation des attentes des citoyens.

R.A

## GRANDE ANIMATION À BÉCHAR MOBILISATION ACCRUE ET RENCONTRES DYNAMIQUES

La campagne électorale pour les législatives du 2 juillet, à travers la wilaya de Bechar, est marquée, en son sixième jour, par une mobilisation accrue et des rencontres dynamiques organisées par les candidats en lice, a-t-on constaté.

A travers des sorties sur le terrain et des contacts directs avec les citoyens, les responsables locaux des partis politiques et des listes indépendantes, ainsi que leurs représentants, sillonnent la région afin de présenter leurs programmes respectifs et d'échanger avec la population.

Ainsi, lors de ces rencontres de proximité, les candidats à travers les onze communes de la wilaya, tentent de convaincre les électeurs de soutenir leurs programmes politiques en énumérant les actions qu'ils comptent mener au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) une fois élus, dans le but de contribuer au développement socio-économique de la wilaya.

Les législatives concernent, dans la wilaya, treize (13) listes de partis politiques et cinq (5) listes indépendantes, selon les précisions fournies précédemment par la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Cette instance, en collaboration avec les autorités locales, a mis en place 70 espaces d'affichage réservés à la campagne électorale et mobilisé 32 salles, ainsi que divers espaces publics pour les activités des listes en compétition.

Il convient de rappeler que la wilaya compte un corps électoral de 187.362 électrices et électeurs, appelés à accomplir leur devoir civique à travers 63 centres de vote et 437 bureaux, dont quatre (4) itinérants destinés aux populations vivant dans les zones éparses, nomades ou éloignées des principaux centres urbains de la wilaya.

Au total, 3300 agents encadreront les opérations de vote au niveau de ces centres et bureaux, selon la délégation locale de l'ANIE.

R.A

APRÈS L'ENTRÉE EN BOURSE DE SPACEX

# LA FORTUNE D'ELON MUSK FRANCHIT LE SEUIL DES MILLE MILLIARDS DE DOLLARS

**Selon Forbes, la richesse d'Elon Musk a dépassé pour la première fois les 1.000 milliards de dollars, portée par l'entrée en Bourse de SpaceX. Le capital de l'homme le plus fortuné au monde a bondi grâce à l'admission des titres du groupe aérospatial, qui valorisait SpaceX vers 18H10 GMT à environ 2.240 milliards, Elon Musk en détenant près de 42 %. D'après Forbes, il possède désormais 1.200 milliards de dollars.**

Par Nawal Bordji

**C**e patrimoine, composé quasi exclusivement de ses parts dans SpaceX et dans Tesla (véhicules électriques et stockage d'énergie), est très instable. Il s'élevait à près de 835 milliards début juin.

Cet entrepreneur en série a triplé sa fortune depuis fin 2024 (400 milliards alors).

Son envolée est fulgurante : il n'est entré au classement annuel des milliardaires de Forbes qu'en 2012. Après avoir brièvement occupé la première place en janvier 2021, il est solidement en tête depuis 2024.

« L'atteinte par Elon Musk d'une richesse de 1.000 milliards de dollars constitue une étape jadis perçue comme impossible, soulignant la vitesse à laquelle une fortune peut se construire dans un univers hyperconnecté et tourné vers la technologie », a noté Matt Durot, rédacteur en chef adjoint de Forbes. En février, Elon



Musk tentait de nuancer : « Ma "valeur nette" provient quasi intégralement des actions détenues dans Tesla et SpaceX », précisant avoir « moins de 0,1 % de cela en liquidités ». SpaceX a absorbé en février la start-up d'IA xAI, qui avait elle-même englouti un an plus tôt le réseau social X (ex-Twitter).

Vendredi, Gwynne Shotwell, présidente et directrice opérationnelle de SpaceX, n'a pas exclu une éventuelle fusion avec Tesla.

L'homme d'affaires originaire d'Afrique du Sud détient aussi des parts dans The Boring Company (percement de tunnels) et Neuralink (implants cérébraux), dont les valorisations restent faibles en comparaison.

Vendredi, Forbes crédite Larry Page, cofondateur de Google et deuxième fortune mondiale, de 298 milliards.

« Il existe une tendance incroyable et continue à la centralisation et à la concentration des richesses [...] et, au sommet, cette concentration s'accélère », déclarait récemment à l'AFP William Robinson, professeur de sociologie à l'Université de Californie-Santa Barbara.

« En parallèle, 5 milliards de personnes vivent sous le seuil de pauvreté », générant une « extrême inégalité » qui nourrit crises et guerres civiles, ajoutait-il, établissant un parallèle avec la montée du fascisme et du nazisme il y a un siècle.

Le mouvement Fight Inequality AI-

liance a souligné qu'en dépensant un million par jour, Elon Musk mettrait 2.700 ans à épuiser sa fortune.

« L'obstacle à la taxation des fortunes extrêmes n'est pas arithmétique. Il est politique, et la politique est contrôlée par Musk et ses potes milliardaires », a commenté son porte-parole. « Mille milliards de dollars entre les mains d'un seul homme est incompatible non seulement avec une économie juste, mais aussi avec une démocratie saine », a jugé Nabil Ahmed de l'ONG Oxfam aux États-Unis. C'est presque l'équivalent de la richesse produite en un an par un pays comme la Suisse ou la Pologne (1.040 milliards de dollars de PIB en 2025, selon le FMI).

Ou trois fois la valeur actuelle des réserves d'or de la Banque de France.

« Cela illustre le problème d'inégalités évoqué par le secrétaire général (de l'ONU, Antonio Guterres), et la responsabilité de ceux qui se trouvent du bon côté de ces inégalités de tout faire pour aider tout le monde », a déclaré Stéphane Dujarric, son porte-parole.

La fortune d'Elon Musk devrait continuer de croître au gré des marchés, grâce aux plans de rémunération de ses entreprises. Notamment celui de Tesla qui lui promet, sous conditions, 1.000 milliards supplémentaires en dix ans.

Il n'est pas le seul à voir sa richesse augmenter soudainement grâce à l'entrée en Bourse de SpaceX.

Selon la plateforme Hill.com, plus de 4.400 anciens et actuels employés de SpaceX deviendraient millionnaires dès que les titres seront négociés.

N.B

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

### PEU EXPLOITÉE PAR LES GRANDES ENTREPRISES AFRICAINES

Les firmes africaines de grande taille emploient déjà l'IA pour réaliser des économies et mieux contrôler leurs dépenses, tandis que les véritables promesses de cette technologie consistent à doper le chiffre d'affaires par la fusion intersectorielle, l'émergence de modèles d'affaires inédits et la pénétration de zones encore mal desservies.

En moyenne, ces sociétés consacrent 2 % de leur revenu annuel à l'IA, un ratio très inférieur aux 5 % observés chez leurs équivalents basés dans des nations pionnières comme les États-Unis, la Chine, l'Allemagne et la France, d'après une étude publiée le vendredi 15 mai 2026 par le cabinet PwC.

Nommé « Decoding ROI from AI in Africa », ce travail constitue la version Afrique du sondage « PwC's AI performance study » réalisé auprès de 1 217 cadres dirigeants de grandes entreprises (1 milliard USD de CA minimum pour 76 % de l'échantillon) réparties en Afrique, Asie, Europe, Moyen-Orient, Amériques du Nord et du Sud. Ces sociétés, dont 91 % sont cotées en Bourse, évoluent dans 25 branches distinctes. Pour le continent africain, 85 firmes présentant ces mêmes traits ont été incluses dans l'enquête.

PwC attribue le faible niveau d'investissement des grands groupes africains dans l'IA aux difficultés structurelles et conjoncturelles récemment rencontrées par ces acteurs. Après des années marquées par une instabilité économique, des modifications réglementaires, des limites infrastructurelles et des troubles géopolitiques, nombre d'entre elles accordent désormais la priorité à la résilience.

Dans des contextes opérationnels incertains, préserver les performances actuelles l'emporte souvent sur la transformation à long terme. Pourtant, la marge de progression est considérable : seuls 32 % des groupes africains interrogés jugent leur effort d'investissement dans l'IA suffisant pour remplir leurs objectifs, contre 55 % dans les pays leaders.

De nombreuses sociétés africaines sondées expérimentent déjà l'IA. 82 % d'entre elles affirment mener des projets pilotes, contre 88 % dans les nations avancées en IA et 85 % ailleurs hors Afrique. Toutefois, peu d'entités sur le continent ont déployé l'IA à l'échelle de toute l'organisation, en raison surtout du sous-investissement et d'une préparation insuffisante des données et des technologies. Par ailleurs, beaucoup d'entreprises opérant en Afrique utilisent déjà l'IA de façon pragmatique et en tirent des bénéfices dès les premières phases. 23 % des dirigeants rapportent une hausse de leur CA, et 25 % une baisse des coûts durant l'année écoulée.

Une part importante de cette valeur ajoutée précoce provient probablement de gains d'efficacité et de contrôle des dépenses, notamment dans les fonctions supports (activités hors cœur de métier mais essentielles au fonctionnement quotidien, à l'efficacité et à la compétitivité, comme la gestion RH, la comptabilité ou les affaires juridiques) ainsi que dans les opérations existantes.

Cependant, la plus grande chance réside dans l'application de l'IA aux obstacles structurels de la croissance africaine.

L'IA peut aider à étendre l'accès aux marchés mal desservis, à repenser les chaînes de valeur malgré les contraintes d'infrastructures et d'approvisionnement, et à créer produits, services et modèles économiques inédits dans des secteurs comme la finance, l'énergie, la santé, la logistique et l'agriculture. Elle dépasse ainsi la simple amélioration de l'efficacité pour redéfinir la création et la fourniture de valeur.

L'enquête mondiale a montré que 20 % des grandes entreprises les plus performantes captent 74 % du retour sur investissement généré par l'IA. Ces firmes activent systématiquement trois leviers stratégiques : elles orientent l'IA vers la croissance et la réinvention, établissent des bases adaptées et intègrent l'IA dans toutes leurs opérations.

Le rapport note aussi que la convergence sectorielle est la plus grande occasion manquée en Afrique. Les grands groupes présents sur le continent utilisent moins l'IA que leurs homologues des pays leaders pour stimuler la croissance via cette convergence, c'est-à-dire l'effacement des frontières traditionnelles entre secteurs.

L'Afrique obtient une note moyenne de 5,8 sur 10 en matière de convergence sectorielle, contre 7,1 pour les pays leaders. Cet écart traduit une moindre utilisation de l'IA pour collaborer entre secteurs, concurrencer au-delà des limites industrielles classiques et exploiter de nouvelles sources de valeur à mesure que les secteurs convergent. C'est crucial sur le continent, car nombre des plus grands défis et opportunités de croissance se situent aux interfaces entre secteurs plutôt qu'à l'intérieur.

Ainsi, l'inclusion financière repose sur la convergence entre banque, télécoms et commerce de détail. L'accès à l'énergie dépend de la collaboration entre énergie, mines et infrastructures. La productivité agricole s'appuie de plus en plus sur logistique, financement et intelligence climatique (usage de l'IA et des mégadonnées pour surveiller, modéliser et atténuer le changement climatique), tandis que l'accès aux soins est redéfini par l'intersection entre données, assurance, paiements et prestation des soins.

Enfin, selon le rapport, la confiance des travailleurs dans l'IA pourrait être le catalyseur caché de son développement en Afrique. D'après l'enquête « Africa Workforce Hopes and Fears » publiée en décembre 2025 par PwC, les employés africains adoptent déjà l'IA plus vite que la moyenne mondiale. 64 % d'entre eux l'ont utilisée au travail au cours des 12 mois précédant cette enquête, contre 54 % à l'échelle mondiale. En outre, 76 % des personnes interrogées estiment que l'IA améliore la qualité de leur travail, et 72 % pensent qu'elle accroîtra la productivité dans les trois prochaines années.

N.B

## ESPAGNE

SAISIE RECORD DE HASCHISCH MAROCAIN  
DANS LE DÉTROIT DE GIBRALTAR

*En Espagne, la répression du trafic de stupéfiants venant du Maroc franchit un nouveau palier : la Garde civile vient d'annoncer la saisie d'environ 4.800 kilogrammes de haschisch marocain au niveau du détroit de Gibraltar.*

Par Karim-Akli Daoudi

D'après un communiqué des autorités, diffusé samedi par la presse espagnole, tout a commencé lorsqu'une embarcation suspecte – un semi-rigide du type "go fast", très prisé par les trafiquants – a été aperçue filant à vive allure dans les eaux du détroit, transportant des ballots de résine marocaine.

Après avoir étudié son itinéraire et sa direction, la Garde civile a mobilisé les moyens de ses services maritime et aérien, pendant que ses unités terrestres demeuraient en place pour surveiller les points possibles de débarquement sur le littoral.



Cette intervention a abouti à la confiscation de 121 ballots, soit un

total de 4.777 kilos de drogue, dans le cadre des opérations permanentes que la Garde civile mène contre le trafic dans le Campo de Gibraltar, afin de lutter contre les organisations criminelles actives des deux côtés du détroit.

Pour l'heure, aucune interpellation n'a eu lieu, mais les investigations continuent, a-t-on précisé par ailleurs.

En Espagne, de nombreuses filières sont fréquemment démantelées dans le cadre de la lutte contre les trafics issus du Maroc, premier producteur mondial de haschisch et principal fournisseur du marché européen.

KAD

## RÉFÉRENDUM EN SUISSE HIER

## VERDICT : NON AU PLAFONNEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Le peuple suisse a clairement écarté hier un texte qui aurait limité le nombre d'habitants du pays à 10 millions. Malgré des préoccupations réelles concernant l'afflux migratoire, la saturation des services publics et l'envolée des prix locatifs, une majorité d'électeurs a choisi de préserver la stabilité économique et les relations avec l'Union européenne.

D'après les premiers chiffres officiels, environ 55 % des votants ont rejeté l'initiative, contre 45 % qui l'ont soutenue. Ce scrutin, souvent rapproché du Brexit britannique de 2016, avait suscité une vive inquiétude dans le monde économique, qui redoutait une remise en question de la libre circulation des personnes avec l'UE, partenaire commercial essentiel de la Suisse.

Portée par l'UDC, formation de droite

conservatrice, l'initiative prévoyait qu'aucun dépassement du seuil de 10 millions d'habitants ne devait survenir avant 2050. Si ce plafond avait été franchi durant deux années de suite, Berne aurait été contrainte de rompre l'accord de libre circulation conclu avec Bruxelles.

L'exécutif fédéral, qui appelait au rejet du texte, s'est dit satisfait de l'issue du vote. Le conseiller fédéral en charge de la Justice, Beat Jans, a promis d'examiner d'éventuelles mesures complémentaires pour répondre aux inquiétudes liées au logement et à l'immigration. Selon lui, le vote du jour traduit un message de stabilité, d'ouverture et de fiabilité, propos tenus en présence du président de la Confédération Guy Parmelin.

Pour Urs Bieri, analyste à l'institut GFS Bern, l'échec du texte s'explique par la crainte

de détériorer les liens avec l'Union européenne et de complexifier le recrutement de personnel, en particulier dans le domaine des soins, malgré une inquiétude partagée sur la croissance démographique. Il note également un sentiment selon lequel un petit pays comme la Suisse n'aurait rien à gagner à un tel geste dans le contexte international actuel.

Avec 9,1 millions d'habitants, la Suisse affiche une croissance démographique nettement supérieure à celle de ses voisins européens. Les ressortissants étrangers constituent près de 28 % de la population totale, et les projections officielles situent le franchissement du cap des 10 millions au début des années 2040.

KAD

## SYRIE

NOUVELLE INCURSION  
DES FORCES D'OCCUPATION  
SIONISTES DANS LA CAMPAGNE  
DE QOUNEITRA

Environ 30 véhicules militaires sionistes ont opéré dimanche une nouvelle incursion dans le village d'Oum Batna, dans la campagne de Qouneitra, en Syrie, a rapporté l'agence de presse syrienne (SANA).

Selon des sources locales, les forces d'occupation sionistes se sont déployées dans plusieurs quartiers du village et ont installé un barrage temporaire sur la route reliant Oum Batna à la localité de Jaba, contraignant ainsi les habitants à rester chez eux, tandis que la circulation a été interrompue momentanément.

Parallèlement, une patrouille sioniste a interrogé un civil au cours de l'opération, alors qu'une autre unité procédait à l'inspection d'une caserne militaire abandonnée située aux abords du village, dans un climat de tension et d'inquiétude parmi la population. Après avoir achevé les opérations de fouille et de reconnaissance, les forces sionistes se sont retirées vers leur base d'Al-Adnaniya, sans qu'aucun affrontement ni perte humaine ne soient signalés.

Des sources syriennes avaient également rapporté, samedi soir, qu'une patrouille sioniste s'était infiltrée dans la région de Wadi Al-Maariya, dans le bassin du Yarmouk, à l'ouest de la province de Deraa.

La patrouille avait ouvert le

feu en direction d'agriculteurs qui travaillaient sur leurs terres, semant la peur et la panique parmi eux et les contraignant à quitter la zone, sans toutefois faire de victimes. Les forces d'occupation sionistes mènent régulièrement des incursions dans les gouvernorats de Qouneitra et de Deraa, suscitant des plaintes croissantes de la population locale. Ces opérations s'accompagnent notamment de restrictions d'accès aux ressources naturelles ainsi que d'une réduction des espaces disponibles pour l'agriculture et le pâturage. Au cours des derniers mois, le sud de la Syrie a enregistré des dizaines de victimes civiles (martyrs et blessés) causées par des tirs et bombardements de l'armée sioniste. Parmi eux, figure le massacre perpétré dans la localité de Beït Jann, dans la campagne de Damas, qui a fait 13 martyrs et quelques 25 blessés.

L'armée sioniste continue par ailleurs de violer l'Accord de désengagement de 1974 à travers ses incursions répétées dans le sud de la Syrie et la conduite d'opérations de raid, tandis que la Syrie appelle la communauté internationale à intervenir afin de mettre un terme à ces actions et à contraindre l'entité sioniste à se retirer totalement du territoire syrien.

RI

## CISJORDANIE OCCUPÉE

LES COLONS SIONISTES  
INTENSIFIENT LEURS  
AGRESSIONS CONTRE LES  
PALESTINIENS ET LEURS BIENS

Des colons sionistes ont intensifié dimanche leurs agressions contre les citoyens palestiniens et leurs biens dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée, selon des sources locales. Les mêmes sources ont indiqué que des colons ont incendié des oliviers dans la plaine de Marj Sisee, située entre les villages d'Al-Mughayyir et d'Abou Falah, au nord-est de Ramallah. Par ailleurs, des habitants sont parvenus à récupérer un troupeau de moutons volé par des colons près du village de Khirbet al-Misbah, à l'ouest de la ville. Dans le village de Jit, à l'est de Qalqilya, des colons ont mis le feu à des terres agricoles ainsi qu'à quatre véhicules et ont causé des dégâts à plusieurs habitations.

Des médias palestiniens ont rapporté que l'incendie a touché des terres appartenant à plusieurs familles du village, détruisant entre quatre et cinq dunums de terres agricoles avant que les équipes de la défense civile, appuyées par des jeunes du village, ne parviennent à maîtriser les flammes.

Les sources ont ajouté que les colons ont incendié quatre véhicules, dont deux appartenant à des visiteurs venus rendre visite à des familles du village. Ils ont également lancé des cocktails incendiaires en direction de plusieurs habitations, provoquant des dégâts matériels mineurs dans trois maisons.

La Cisjordanie occupée connaît une recrudescence des attaques de colons contre les villages palestiniens.

Ces agressions comprennent l'incendie de biens, les violences contre les habitants ainsi que diverses formes d'intimidation, notamment dans les zones proches des colonies et des avant-postes de colonisation.

Environ 750.000 colons sionistes vivent actuellement dans 141 colonies et 224 avant-postes en Cisjordanie, dont près de 250.000 dans 15 colonies situées à El Qods-Est. Selon les autorités palestiniennes, ils commettent quotidiennement des agressions contre les Palestiniens dans le but de les contraindre à quitter leurs terres. Ces attaques incluent notamment la destruction de maisons et d'infrastructures, l'incendie et l'empêchement des agriculteurs d'accéder à leurs exploitations, en particulier dans les zones proches des colonies et des avant-postes. Selon la Commission de résistance au mur et à la colonisation, les colons sionistes ont perpétré 551 attaques contre des citoyens Palestiniens au cours du mois de mai dernier.

Par ailleurs, le département de la colonisation du gouvernorat de Tubas a indiqué que des bulldozers de l'occupation sioniste ont détruit des conduites principales et secondaires d'alimentation en eau à l'est de la localité de Tamoun, au sud du gouvernorat de Tubas. Cette opération a provoqué une interruption de l'approvisionnement en eau pour les familles, le bétail et les cultures agricoles de la région.

RI

## DIASPORA ET SAVOIR

# L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE EN DÉBAT À LONDRES

À l'occasion de la clôture des activités du Centre d'études islamiques d'Oxford, l'Ambassade d'Algérie à Londres a réuni une délégation nationale conduite par Cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini et le ministre Kamel Baddari. Cette rencontre de haut niveau avec la diaspora universitaire algérienne au Royaume-Uni a ouvert un espace de dialogue inédit sur l'avenir de l'université algérienne, ses défis scientifiques et ses perspectives de coopération internationale.

Par Yakout Abina

En marge de la clôture des activités du prestigieux Centre d'études islamiques d'Oxford, l'Ambassade d'Algérie à Londres a accueilli une rencontre de haut niveau réunissant une délégation nationale de premier plan, menée conjointement par Cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, recteur de Djamaâ El-Djazair, et Kamel Baddari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Ensemble, ils ont rencontré la diaspora universitaire algérienne établie au Royaume-Uni, composée d'enseignants-chercheurs, de maîtres de conférences et d'étudiants.

Cette rencontre a offert un espace de dialogue inédit entre les responsables académiques et la diaspora universitaire algérienne. Les échanges ont permis de dresser



un état des lieux de la recherche scientifique en Algérie et des perspectives de développement.

Les discussions ont notamment mis l'accent sur le renforcement de la contribution de la diaspora à l'innovation nationale, ainsi que sur le développement de l'entrepreneuriat universitaire afin de rapprocher l'institution de son tissu socio-économique. L'avenir de l'université algérienne, à la lumière des évolutions scientifiques et techniques accélérées, a également été au centre

des débats.

La rencontre s'est distinguée par des échanges riches et une large interaction entre les responsables et les participants. Plusieurs préoccupations ont été exprimées, allant de la formation et de la recherche scientifique à la coopération académique internationale. Les intervenants ont également abordé la question des moyens de faire bénéficier l'université algérienne et le monde de l'entrepreneuriat des idées innovantes issues de la com-

munauté nationale à l'étranger.

De son côté, le recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmour Al Kacimi Al Hoceini, a profité de la rencontre pour répondre aux questions des participants concernant la formation dispensée à l'École nationale supérieure des sciences islamiques, connue sous le nom de Dar El Coran. Les échanges ont permis de préciser les orientations pédagogiques de l'établissement et de mettre en lumière son rôle dans la transmission des savoirs islamiques au sein du système universitaire algérien.

Il a par ailleurs tenu à clarifier la feuille de route scientifique et pédagogique de l'établissement ainsi que les perspectives des programmes de formation et de recherche, tout en insistant sur la double ambition de développer des cursus d'excellence qui allient rigoureusement l'authenticité scientifique et les standards de la recherche académique contemporaine.

Clôturée dans une atmosphère résolument positive, cette rencontre témoigne de l'intérêt stratégique que l'État algérien accorde aux compétences scientifiques nationales établies à l'étranger. Au-delà des discussions techniques, cet événement réaffirme la volonté de pérenniser ce cadre de concertation et de coordination avec les membres de la communauté académique algérienne, dans le but unique de contribuer au développement de l'université algérienne et de renforcer sa présence dans l'espace scientifique mondial.

Y.A

## RECU DE LA NATALITÉ A CAUSE DU SMARTPHONE ?

Par Salim Nait Ouguelmim

Le responsable de la baisse des naissances se trouve peut-être sur votre table de chevet. Des chercheurs américains quantifient l'impact du téléphone d'Apple, mais les données hexagonales invitent à la prudence.

Cette interrogation aurait pu surgir lors d'un repas familial. Deux économistes y ont répondu sérieusement. Dans une prépublication du NBER, Caitlin Myers et Ezekiel Hooper analysent la fertilité aux États-Unis. Leur conclusion : la propagation de l'iPhone expliquerait 30 à 50 % de son effondrement depuis 2007. L'intitulé de leur étude est sans détour : « L'iPhone est-il un contraceptif ? »

Un monopole téléphonique devenu terrain d'expérimentation

Pour mesurer l'effet du mobile, les auteurs ont utilisé une particularité commerciale connue : entre 2007 et 2011, l'iPhone n'était vendu que par l'opérateur AT&T aux États-Unis. Or la qualité du réseau variait fortement d'un comté à l'autre. Là où AT&T fonctionnait bien, l'iPhone s'est diffusé rapidement ; là où la réception était mauvaise, son adoption a tardé. Il a suffi de comparer les évolutions des naissances entre les deux Amériques, celle passée tôt au tactile et celle qui ne l'était pas encore. Une expérience naturelle à grande échelle, sans laboratoire ni groupe témoin.

Dans les zones à adoption précoce, les naissances diminuent de 4,5 à 8 % chez les 15-19 ans, et de 3,2 à 6,6 % chez les 20-24 ans. Rapporté à l'échelle nationale, où la fécondité a chuté de 22 % depuis 2007, l'iPhone serait donc responsable de 33 à 52 % de cette baisse. Les chercheurs ont même réalisé un test inverse : appliqué aux couvertures de Verizon et Sprint, qui ne

distribuaient pas l'iPhone à l'époque, le même raisonnement ne produit aucun effet. Le moteur avancé n'est pas biologique : c'est une question d'emploi du temps. Les heures absorbées par l'écran sont retirées à tout le reste, y compris aux sorties, aux rencontres et à l'intimité. Restons mesurés : cette prépublication n'a pas encore été relue par des pairs. Et ses auteurs n'attribuent qu'un tiers à la moitié du déclin, le reste restant inexpliqué, leur travail écartant justement des causes habituelles comme le logement ou la contraception.

En France, les courbes n'ont pas attendu cette démonstration

Dans l'Hexagone, où le débat sur la natalité est plus brûlant que jamais, 645 000 bébés sont nés en 2025, soit 24 % de moins qu'en 2010, et l'indice de fécondité est descendu à 1,56 enfant par femme, du jamais vu depuis 1918. Pour la première fois depuis 1945, le pays a même enregistré plus de décès que de naissances. Et le détail qui intrigue se trouve dans le calendrier : le dernier pic des naissances françaises remonte à 2010, soit l'année de l'iPhone 4, celle où le smartphone entamait sa diffusion auprès du grand public en France.

Une coïncidence temporelle ne vaut pas preuve, et l'étude ne porte que sur les États-Unis. L'INSEE, qui explique la baisse par le seul recul de la fécondité, ne désigne d'ailleurs aucun coupable numérique. Reste que le mécanisme décrit par les chercheurs parlera à de nombreux foyers. Ces soirées où chacun défile de son côté du canapé, cette attention captée qui ne revient jamais tout à fait. Additionnez vos propres heures d'écran quotidiennes, puis interrogez-vous sur ce qu'elles remplacent. La réponse des économistes américains tient en une statistique dérangeante.

S.N.O

## L'IA SOUS PRESSION WASHINGTON IMPOSE LE RETRAIT DES NOUVELLES PLATEFORMES D'ANTHROPIC

Quarante-huit heures après leur déploiement, les IA les plus performantes d'Anthropic, Claude Fable 5 et Mythos 5, ont été débranchées. La jeune pousse a dû suspendre l'accès à ses systèmes sur ordre de la Maison-Blanche. L'exécutif américain invoque des menaces liées à la sûreté du pays.

C'est un retournement de situation inédit dans le secteur de l'IA. Deux jours seulement après leur sortie, Claude Mythos 5 et Claude Fable 5, une version limitée du premier, ont été soudainement supprimés de la plateforme d'Anthropic. Nul utilisateur, où qu'il se trouve, ne peut plus y accéder, que ce soit en Europe ou aux États-Unis.

Une « mise hors service brutale »

La mesure ne provient pas d'Anthropic mais de l'administration Trump. Sans avertissement, elle a exigé que l'entreprise bloque l'accès à ces deux modèles pour « tout individu de nationalité étrangère, sur le sol américain comme à l'étranger ». L'interdiction s'applique aussi aux salariés étrangers d'Anthropic à San Francisco.

Devant cette exigence, l'entreprise s'est trouvée bloquée. Pour s'y conformer, elle aurait dû contrôler la nationalité de chaque personne se connectant à ses services d'IA. Une tâche impossible à l'échelle planétaire. Acculée, Anthropic a opté pour la solution extrême : désactiver les deux modèles pour tous ses utilisateurs, sans aucune exception.

« Nous réfutons qu'une vulnérabilité potentielle, même infime, puisse légitimer le retrait d'un modèle commercial déjà diffusé auprès de centaines de millions de personnes. Si cette logique s'imposait à tout le secteur, elle reviendrait à interdire tout nouveau déploiement de modèle chez tous les fournisseurs innovants », affirme Anthropic.

La start-up évoque une « mise hors service brutale ». Des sociétés, des chercheurs, des développeurs qui comptaient sur ces outils se retrouvent privés de toute solution. Heureusement, « l'accès aux autres modèles Claude reste identique ». Anthropic croit à un « quiproquo » et promet tout faire pour « restaurer l'accès rapidement ».

S.N.O

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

# LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLÉGALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

*En Afrique de l'Ouest, la pêche illégale et les pratiques massives au-delà des quotas autorisés fragilisent la sécurité alimentaire et l'économie régionale. Au premier semestre 2026, plusieurs initiatives politiques, sociales et opérationnelles ont vu le jour pour endiguer ce fléau. Entre coopération régionale, surveillance maritime et mobilisation citoyenne, la lutte s'organise face à un phénomène qui coûte des milliards et menace l'avenir des communautés.*

Par Chaimaa Sadou

L'océan ouest-africain s'épuise, menaçant les espoirs de millions de personnes qui dépendent directement de ses ressources pour se nourrir et vivre. En Afrique de l'Ouest, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, communément appelée pêche INN, représente désormais jusqu'à 40 % des captures totales, selon les données de la Commission sous-régionale des pêches (CSR). Cette exploitation coûte chaque année plus de 2,3 milliards de dollars à la région. Mais au-delà des chiffres macroéconomiques, c'est une crise humaine et sociale sans précédent qui se dessine sur les côtes.

La pêche illégale inquiète à juste titre les experts, les gouvernements et les citoyens, car elle ne se résume pas seulement à des navires pirates agissant sans licence. Elle englobe également la pêche légale mais massive, pratiquée par de grands chalutiers industriels qui dépassent sciemment les quantités autorisées. Cette surexploitation destructrice épuise les stocks de poissons à une vitesse supérieure à leur rythme naturel de reproduction. Les conséquences sont immédiates : les pêcheurs artisanaux rentrent au port les filets vides, les prix augmentent sur les marchés locaux, et la sécurité alimentaire de populations entières se retrouve gravement compromise. Pour ces hommes de la mer, chaque sortie en mer devient une loterie : parfois les filets sont vides, parfois les prix du carburant dépassent la valeur de la pêche. Au-delà de l'urgence économique, c'est toute la chaîne alimentaire des populations côtières qui se trouve menacée.

## Pêche et quotas

Pour comprendre la complexité de la gestion de nos océans, il convient d'observer le système des quotas, à l'image de celui établi à l'échelle mondiale autour de la pêche au thon. Les quotas de pêche sont des limites strictes de captures attribuées à chaque pays ou à chaque flotte pour une période donnée. Pour le thon, ces limites sont fixées par des organismes internationaux spécialisés, comme la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT). L'ICCAT regroupe



plus de 50 pays membres, ce qui confère à ses décisions une portée internationale et un poids politique considérable. Ces instances réunissent des scientifiques, des experts maritimes et des représentants des gouvernements. Les quotas sont fixés en fonction de critères scientifiques précis, notamment l'état de santé des populations de poissons, le taux de renouvellement de l'espèce et l'impact environnemental des techniques de pêche utilisées.

Malheureusement, sur le terrain, ces quotas sont rarement respectés. Selon l'ICCAT, près de 30 % des thons débarqués dans l'Atlantique échappent aux quotas officiels. De nombreux navires trichent sur les volumes déclarés ou pêchent clandestinement. Les risques de ce non-respect sont dramatiques : l'effondrement total des stocks de poissons, l'extinction de certaines espèces et la ruine définitive de l'économie de la pêche, laissant des millions de travailleurs de la mer sans ressources.

## La superstition au service de... l'écologie

Face à la rareté de la ressource, la nature développe parfois ses propres sanctuaires, protégés par la tradition ou par la géographie. C'est le cas, par exemple, d'une zone préservée située dans la région du bassin du Niger et du lac Tchad, à la frontière entre le Niger et le Nigeria. Dans cet espace aquatique spécifique, toute activité de pêche est strictement interdite par les communautés locales. Pour éloigner les curieux et les braconniers, des rumeurs persistantes entourent cet endroit, affirmant qu'il est peuplé de djinns ou de créatures mystiques prêtes à punir quiconque s'en approcherait.

Derrière ces croyances populaires et ces récits mystérieux se cache pourtant une réalité écologique vitale : cette zone interdite est un refuge naturel où les poissons peuvent se reproduire en toute tranquillité, loin des filets et de l'agitation humaine. Ce système traditionnel de mise en défens démontre que la préservation des zones de reproduction est essentielle pour repeupler les eaux environnantes, une leçon dont la pêche industrielle moderne devrait s'inspirer.

Cependant, la lutte pour la défense de l'environnement est un combat dangereux. Partout dans le monde, des défenseurs de la nature et de l'environnement sont menacés, et certains paient de leur vie leur engagement contre la destruction de la planète. Ces militants courageux se heurtent souvent à de puissants lobbies économiques qui protègent des intérêts financiers colossaux.

Généralement, il s'agit de lobbies travaillant pour des secteurs industriels bien précis : l'industrie agroalimentaire intensive, l'exploitation minière illégale, la déforestation commerciale pour le bois précieux, et bien sûr, la grande pêche industrielle transnationale. Ces secteurs n'hésitent pas à contourner les lois et à user de violence pour maintenir leurs profits, éliminant ceux qui dénoncent le pillage des forêts, des sols ou des fonds marins.

## Surveiller les zones de pêche par satellite

C'est pour répondre à l'ensemble de ces défis viteraux que les acteurs ouest-africains ont décidé de réagir vigoureusement au cours du premier semestre 2026. Une véritable impulsion politique et sociale a pris forme avec l'adoption de la Dé-

claration de Dakar contre la pêche INN, le vendredi 13 février 2026. Portée par la société civile, des organisations de pêcheurs et la Fédération internationale des travailleurs du transport, cette initiative citoyenne demande une harmonisation des contrôles et une intégration de la pêche artisanale dans la gestion des océans. Sur le plan opérationnel, la Commission sous-régionale des pêches a coordonné l'opération « Espadon » du 9 au 22 février 2026, mobilisant les marines du Sénégal, de la Mauritanie, de la Gambie et du Cap-Vert.

Grâce aux technologies satellitaires, huit navires industriels en infraction ont été arraisonnés. De même, le Comité des pêches du Centre-Ouest du Golfe de Guinée a mené, du 6 au 12 avril 2026, une patrouille conjointe historique entre le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Liberia, permettant d'inspecter 89 navires et d'en intercepter quatre pour des violations flagrantes des réglementations. L'Afrique de l'Ouest semble aujourd'hui engagée dans une nouvelle dynamique de lutte contre la pêche illicite. Les opérations conjointes menées au cours du premier semestre 2026 témoignent d'une volonté croissante de préserver les ressources halieutiques et de mieux protéger les communautés qui en dépendent. Reste désormais à transformer ces initiatives en mécanismes durables et efficaces, capables de renforcer la surveillance maritime, de faire respecter les réglementations et de préserver les stocks de poissons. Dans une région où la pêche demeure un pilier économique et alimentaire, l'enjeu est autant environnemental que social et stratégique pour les années à venir.

FESTIVAL GASTRONOMIQUE AUX SABLETTES (ALGER)

# LA TROISIÈME ÉDITION DU STREET FOOD S'ACHÈVE AUJOURD'HUI

**Alger vivra aujourd'hui le dernier jour de la troisième édition du Street Food Festival, à la promenade des Sablettes, qui a réuni plus de 65 exposants.**

Par Rihab Taleb

Depuis le 11 juin, la capitale vibre au rythme de la musique algérienne et étrangère, et des milliers de visiteurs ont profité d'un événement unique mêlant gastronomie algérienne et internationale, musique, ateliers et animations familiales dans un cadre exceptionnel. Un rendez-vous culinaire à vous couper le souffle. Le Street Food Festival d'Alger s'est imposé comme un événement incontournable. Organisé par l'EPIC ECOLOH de la wilaya d'Alger, l'événement a transformé la capitale en un véritable village gourmand. Les visiteurs ont pu savourer des plats traditionnels algériens revisités : couscous, chakhchoukha, baghrir croustillant, brochettes marinées, mais aussi des spécialités venues de Thaïlande, de Chine, d'Italie et de tout le bassin méditerranéen, comme les ramens, la paëlla et le Tasty Crousty.

Les stands ont proposé une atmosphère unique, chacun avec sa propre identité musicale et visuelle, créant une immersion totale dans la culture du street food.

Une programmation riche et variée. En dehors de la gastronomie, le festival a offert une expérience cul-



turelle complète à ciel ouvert. Chaque journée a été rythmée par des concerts live de chaabi, gnawi, fusion et pop dz, des DJ, des spectacles et des animations musicales. Les visiteurs ont participé à des ateliers culinaires interactifs, des concours de cuisine et des dégustations de nouveaux produits algériens tels que du chocolat à tartiner et du fromage. Les familles ont trouvé leur bonheur grâce aux aires de jeux pour enfants, tandis que les adultes ont profité de défis gourmands, de challenges de différentes catégories

et d'activités ludiques.

Une fan zone dédiée à la Coupe du monde a été installée avec un écran géant de 18 m<sup>2</sup>. Les passionnés de football ont pu suivre les matchs dans une ambiance festive, accompagnée de musique inspirée du patrimoine footballistique algérien. Cette initiative a permis de fédérer les visiteurs autour de deux passions universelles : le sport et la gastronomie.

Cette année, le festival a ouvert un grand espace entièrement dédié aux arts et aux sports de rue. Le but

est de permettre au public et aux artistes de se rencontrer, de partager et d'apprendre ensemble. Le programme est très riche et propose de nombreux ateliers pour tous les goûts. Les visiteurs pourront découvrir une exposition photo et de pop art, ou s'immerger dans l'univers du Comic-Con. Pour ceux qui veulent tester de nouvelles pratiques, des initiations au graff, au pochoir à la bombe et à la calligraphie contemporaine seront proposées.

Accessibilité et attractivité. Les prix des plats ont été pensés pour rester adaptés aux familles, variant selon les spécialités et les portions. Cette politique tarifaire a permis à un large public de profiter pleinement de l'événement. Selon les organisateurs, le festival a accueilli plusieurs dizaines de milliers de visiteurs sur cinq jours, confirmant son succès grandissant et son rôle dans la promotion de la gastronomie comme vecteur d'attractivité culturelle et touristique pour Alger.

Ce dernier jour marque la clôture d'une semaine haut en couleurs et en saveurs. Le Street Food Festival d'Alger a prouvé qu'il est bien plus qu'un simple rendez-vous culinaire : c'est une plateforme culturelle et sociale, où la richesse des traditions locales dialogue avec les saveurs du monde. Avec cette troisième édition, Alger confirme sa place parmi les capitales du monde qui misent sur la gastronomie et la convivialité pour renforcer leur rayonnement culturel et touristique.

R.T

EQUITATION/ELEVAGE ÉQUIN

## "HARAS DE SOUINIA" SACRÉ AU CONCOURS NATIONAL "MODÈLES ET ALLURES" DU CHEVAL BARBE

Le centre d'élevage équestre "Haras de Souinia" (Souk Ahras) a remporté le premier prix du grand concours national d'élevage équin "Modèles et allures" du cheval Barbe, clôturé samedi soir au centre équestre "Le Petit cavalier" d'Aïn M'lila, dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi.

L'étalon Barbe de 4 ans et plus, El-Habib, issu de "Haras de Souinia", a décroché la première place du classement, devant Israa, du même centre d'élevage, tandis que Cicéron du centre d'élevage "El-Ferchichi" (Constantine) a complété le podium.

Ce concours national, destiné aux éleveurs locaux de la race Barbe, a réuni durant deux jours des passionnés venus admirer cette race emblématique, considérée comme une fierté du patrimoine équestre algérien.

Au total, une cinquantaine de chevaux Barbe ont défilé sur le parcours du centre équestre, éva-

lués selon plusieurs critères portant notamment sur la morphologie et les allures.

Selon les organisateurs, cet événement vise à encourager les éleveurs à préserver cet héritage ancestral et à promouvoir les plus nobles lignées en Algérie, tout en sensibilisant les éleveurs et les jeunes générations à l'importance de la conservation de cette race emblématique.

Organisé par l'Office national de développement des élevages équins et camélidés, en collaboration avec le club équestre "Le Petit cavalier" d'Aïn M'lila et la Fédération équestre algérienne, sous l'égide des ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, et des Sports, l'événement a réuni plus de 50 chevaux âgés de 2 à 4 ans et plus, représentant plusieurs centres d'élevage du pays.

R.S

SOLIDARITÉ

## PLUS DE 6.000 DONNEURS DE SANG RECENSÉS À OUARGLA EN 2025

Plus de 6.000 donneurs de sang ont été recensés dans la wilaya d'Ouargla au cours de l'année écoulée, a-t-on appris dimanche de la responsable du centre de wilaya de transfusion sanguine (CTS), Dalila Hafsi.

Le CTS d'Ouargla a intensifié ses activités de sensibilisation l'an dernier afin de promouvoir, au sein de la société, une culture du don de sang susceptible de contribuer à sauver des vies, et ce à travers l'organisation de campagnes de collecte de sang et de sensibilisation, a-t-elle souligné.

Et d'ajouter : "ces actions ont touché l'ensemble des communes de la wilaya, y compris les zones enclavées, notamment celles situées dans la daïra

frontalière d'El-Borma, ainsi que les travailleurs d'entreprises opérant dans la région", précisant que l'objectif est de "renforcer la base de donneurs de sang et d'assurer une réserve suffisante de sang et de produits sanguins". Ces efforts ont permis d'atteindre un total de 2.616 donneurs depuis le début de 2026, reflétant une prise de conscience collective de l'importance du don de sang pour consolider le système de santé, a-t-elle poursuivi.

Ils s'inscrivent dans une démarche visant à répondre au mieux aux besoins croissants des établissements hospitaliers en sang et produits sanguins, selon la même source.

R.S

DÉTENTE, SAVOIR-FAIRE ET INNOVATION

## OUVERTURE DU 2<sup>e</sup> CAMP D'ÉTÉ DES COMPÉTENCES

La deuxième édition du camp d'été de développement des compétences s'est ouverte dimanche au centre des compétences de Sétif, a-t-on appris auprès du chargé de communication à la direction locale d'Algérie Télécom.

Dans une déclaration à l'APS, M. Abdelkrim Nabti a précisé que cette édition est organisée par le département des relations avec la presse de la direction de la marque et de la communication d'Algérie Télécom en coordination avec le centre local de développement des compétences, quatre clubs scientifiques des universités Sétif-1 et Sétif-2 et une startup spécialisée en formation et création de projets.

Ce camp se déclinera en 21 sessions de spécialités diverses durant la période du 14 juin au 14 août prochain et sous forme de groupes de spécialités et catégories d'âge diverses, selon la même source qui a souligné que le camp cible ceux âgés de plus de sept ans.

Les participants seront ainsi initiés aux principes de base de la programmation, de l'intelligence artificielle, de la robotique, de l'électronique, de la cyber-sécurité, calcul quantique, les langues, le cryptage, l'entrepreneuriat et le développement de projets par des experts et professionnels.

Le premier jour de ce camp a connu le lancement de deux sessions sur « l'entrepreneuriat et l'étude d'impact » et « l'information et les logarithmes » encadrées respectivement par l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat et l'université Sétif-1.

Chahine Allouane, directeur de la startup spécialisée en formation et création de projets, a souligné que pareils camps offrent une opportunité aux participants d'entrer en contact avec des experts et professionnels de divers domaines.

R.S

## SAISON ESTIVALE 2026 C'EST PARTI À L'OUEST DU PAYS!

**Le coup d'envoi officiel de la saison estivale 2026 a été donné hier dimanche dans les wilayas littorales de l'Ouest algérien. Cet événement a été marqué par l'organisation de plusieurs expositions et d'une multitude d'activités de loisirs, auxquelles ont pris part divers intervenants concernés.**

Par Youcef Hamidi

Concernant Mostaganem, l'ouverture officielle de la saison estivale a eu lieu sur la plage d'El Matraba, au chef-lieu de la wilaya, en présence d'un grand nombre de familles, coïncidant avec la publication des résultats du Brevet d'enseignement moyen (BEM). Cette saison estivale 2026, qui s'étend de juin à septembre, se distingue par l'ouverture de 57 plages aménagées pour la baignade et le repos, ainsi que par la disponibilité de 44 hôtels et résidences touristiques venant renforcer la capacité d'accueil. Au-delà du tourisme balnéaire, la wilaya compte également sur ses sites forestiers et récréatifs, parmi lesquels la forêt du Phare, le port de Salamandre, la promenade maritime, le parc de loisirs et zoologique « Mostaland » ainsi que le parc aquatique « Khrouba Aquapark ». Un programme dense, à la fois culturel, sportif et récréatif, regroupant festivals, soirées artistiques et compétitions sportives, dont des épreuves de plage, figure également au menu.

Dans la wilaya d'Oran, c'est depuis la plage des Andalouses, relevant de la commune d'El Ançor, que le wali Brahim Ouchène a présidé la cérémonie inaugurale, en présence des responsables civils et militaires de la région. Plusieurs expositions regroupant les différents intervenants de cette saison ont été mises en place, avec la contribution d'associations culturelles, sportives et de jeunesse, ainsi que des représentants de la Sûreté nationale, de la Gendarmerie nationale, de la Protection civile et de la Conservation des forêts. Des démonstrations sportives consacrées aux disciplines de plage ont



par ailleurs été proposées au public. Afin de garantir la réussite de cette saison, d'importants moyens humains et matériels ont été déployés par la Protection civile sur les 32 plages ouvertes à la baignade : 507 maîtres-nageurs saisonniers, 43 maîtres-nageurs professionnels, 10 officiers de grades divers, 6 médecins officiers, 8 plongeurs, 4 véhicules de liaison, 10 ambulances, 8 embarcations pneumatiques, 4 embarcations semi-rigides ainsi que 7 unités opérationnelles côtières. Par ailleurs, des parasols, des chaises et des tables ont été installés sur les plages et mis à la disposition gratuite des citoyens. Les services de sécurité s'attacheront à préserver le caractère public et gratuit des plages et à combattre toute pratique illicite restreignant l'accès libre des citoyens au littoral. En outre, 250 agents ont reçu une formation pour encadrer les plages et accueillir les estivants.

Pour sa part, le wali de Sidi Bel-Abbès, Kamel Hadji, a procédé au lancement officiel de la saison estivale au niveau de la piscine municipale du quartier Bouazza El Gharbi. Dans une logique de renforcement des infrastructures de loisirs, une nouvelle piscine municipale a été inaugurée dans la commune d'Aïn El Berd, proposant ainsi un lieu de dé-

tente pour les jeunes et les enfants tout au long de l'été. De son côté, le directeur de la Jeunesse et des Sports, Badr-Eddine Gharbi, a fait savoir que 11 piscines de proximité seraient mises en service à travers la wilaya, dans le cadre du slogan « La natation pour tous ». Les infrastructures sportives seront elles aussi ouvertes pour accueillir des tournois de quartier ainsi que diverses compétitions.

C'est depuis la plage de Marsa Ben M'hidi que le wali de Tlemcen, Youcef Bechlaoui, a lancé officiellement la saison estivale. Une exposition réunissant des artisans affiliés à la Chambre de l'artisanat et des métiers a été organisée à cette occasion, agrémentée de représentations artistiques et folkloriques. Cette saison comptera 11 plages ouvertes à la baignade, deux camps de jeunes pouvant accueillir chacun 80 lits à Marsa Ben M'hidi et à Tlemcen, ainsi que 6 maisons de jeunes et 18 établissements hôteliers répartis dans les communes côtières. Des espaces d'exposition à ciel ouvert seront en outre aménagés sur le plateau de Lalla Setti, dans la vieille ville ainsi qu'à la grotte de Beni Add, où seront accueillis des artisans venus de Tlemcen, Touggourt, Adrar, Bechar, Tamanrasset et Ghardaïa. Pour la

surveillance des plages, des postes de sécurité et de gendarmerie ont été mis en place, tandis que des équipes de la Protection civile, accompagnées de médecins et de personnel paramédical, ont été mobilisées pour assurer la prise en charge sanitaire. Des actions de sensibilisation portant sur les intoxications alimentaires et les fléaux sociaux sont également programmées, en coordination avec les directions du Commerce, de la Jeunesse et des Sports ainsi que les associations locales. Un programme culturel et sportif, incluant des tournois de plage et des soirées artistiques, a par ailleurs été établi.

Selon la Direction du tourisme et de l'artisanat, la wilaya d'Aïn Temouchent a vu le démarrage de sa saison estivale sur les 18 plages de son littoral autorisées à la baignade. La cérémonie officielle s'est tenue sur la plage de Terga, sous la présidence du wali Mabrouk Ouled Abdennebi. L'ensemble des moyens humains et matériels requis a été mobilisé pour offrir aux vacanciers un accueil dans les meilleures conditions possibles. Plusieurs secteurs ont exposé les dispositifs mis en place pour la réussite de cette saison, à l'image de la Protection civile, présente sur la totalité des plages autorisées. Des troupes folkloriques et des artisans ont également pris part aux festivités. Quant à la wilaya de Tiaret, 2.250 enfants profiteront de colonies de vacances, répartis entre un premier camp financé par le ministère de la Jeunesse à Ténès (wilaya de Chlef), un second pris en charge par la Direction de la Jeunesse et des Sports à Aïn Brahim (Mostaganem) et un troisième relevant de la commune de Tiaret, situé à Aïn El Turck (Oran). En outre, 2.100 jeunes inscrits dans les structures de jeunesse prendront part à des sorties quotidiennes vers les plages, dans le cadre du « Plan Bleu ». Quatre-vingts autres enfants venus des communes de la wilaya profiteront, sur une base régulière, de séances de natation dans les piscines semi-olympiques des principales villes. Enfin, des activités sportives et récréatives seront organisées dans les maisons de jeunes ainsi que sur les terrains de proximité, en coordination avec les associations locales.

Y.H

### POUR L'HISTOIRE LA WILAYA DE BATNA COMMÉMORE LE 71E ANNIVERSAIRE DU MASSACRE DU VILLAGE D'AMARA

La wilaya de Batna a commémoré, dimanche, le 71e anniversaire du massacre perpétré dans la nuit du 14 juin 1955 par l'armée coloniale dans la mechta d'Oum Lehal, près du village d'Amara (commune d'Oued Chabâa), causant la mort en martyrs de 15 algériens désarmés, dont 7 appartenant à une même famille.

Le wali de Batna, Riadh Benahmed, accompagné de membres de la famille révolutionnaire, a supervisé les cérémonies de commémoration de ce triste anniversaire en présence d'une foule nombreuse de citoyens résidant dans ce village. La cérémonie commémorative a débuté par la pose d'une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée à la mémoire des victimes de ce massacre, suivie de la lecture de la Fatiha du Saint Coran en hommage aux martyrs de la glorieuse Révolution.

Intervenant à cette occasion, Sohaïb Khezzar qui a perdu 7 membres de sa famille au cours de ce massacre, a rappelé que les habitants de ce petit hameau ont enduré un véritable cauchemar du fait de la répression sauvage qui s'était abattue sur eux, cette nuit-là, faisant 15 morts parmi des civils innocents et sans armes.

M. Khezzar a ajouté que ce massacre a été commis en représailles à une opération de fidaï menée par le défunt moudjahid, le colonel Hadj Lakhdar. La réponse de l'armée d'occupation, qui ciblait des civils innocents, fut aussi brutale que sanglante, selon le même intervenant.

Le désir de vengeance de l'armée d'occupation fut omniprésent jusqu'à l'indépendance, l'état de persécution et de l'oppression des habitants de cette région ne commença à se dessiner qu'après de longues années, selon M. Khezzar qui a évoqué les sacrifices énormes que les habitants de la mechta ont consentis pour la patrie, tout comme les autres habitants des hameaux et villages de l'Aurès et d'autres régions du pays.

Notons que le wali, mettant à profit cette occasion, a effectué une visite d'inspection dans les communes de Batna, d'Oued Chabâa, de Merouana, d'Oued El Ma et de Ksar Belezma pour s'enquérir de l'avancement de plusieurs projets de développement liés, notamment au secteur de l'éducation, en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

R.C

### ARCHÉOLOGIE LANCEMENT DES 11EMES FOUILLES AU SITE DE L'HOMME PRIMITIF DE TIGHENIF

La onzième campagne de fouilles archéologiques sur le site préhistorique de "l'Homme de Tighennif" a récemment débuté dans la commune de Tighennif (wilaya de Mascara), selon un communiqué de la Direction de la culture et des arts de la wilaya publié ce dimanche. Selon la même source, cette opération, menée sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, est dirigée par le professeur Mohamed Sahnouni, chercheur au Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH) d'Alger. Il est accompagné d'une équipe de chercheurs et de spécialistes en archéologie relevant du même centre, ainsi que d'étudiants en archéologie issus de plusieurs universités du pays. Ces fouilles comprennent des travaux avancés et approfondis de prospection et de recherche archéologique dans différentes zones du site préhistorique de l'Homme de Tighennif. Cette campagne, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de juin, vise à enrichir les recherches de terrain déjà réalisées sur le site et à confirmer sa datation historique estimée à 1,4 million d'années, déterminée lors des précédentes campagnes de fouilles conduites par le même chercheur entre 2013 et 2025, précise le communiqué. Les pièces et échantillons recueillis sur le site seront transférés au CNRPAH afin d'être soumis à des analyses et études scientifiques approfondies par une équipe de chercheurs spécialisés, sous la direction du professeur Mohamed Sahnouni. La même source indique qu'un rapport détaillé présentant les résultats scientifiques de ces travaux sera remis à la Direction de la culture et des arts. Pour rappel, le site préhistorique de l'Homme de Tighennif, situé dans la commune de Tighennif (à environ 20 km au sud de la ville de Mascara), s'étend sur une superficie de plus d'un hectare et est classé au patrimoine culturel national.

R.C

## ORMUZ NUMÉRIQUE

## L'IRAN FAIT DES CÂBLES SOUS-MARINS UN ATOUT CONTRE LES ÉTATS-UNIS ET ISRAËL

*Pendant que le Pentagone dépense des milliards pour la défense antimissile, l'Iran a trouvé une réponse asymétrique à la supériorité technologique de l'Amérique et d'Israël. Cette réponse se trouve au fond du golfe Persique, cachée sous l'eau, pratiquement invulnérable aux armes conventionnelles.*

Par Viktor Mikhin In mondialisation.ca, 10 juin 2026

## L'ARTÈRE CACHÉE : POURQUOI LE GOLFE PERSIQUE COMPTE PLUS QUE WALL STREET

Nous pensons généralement que le détroit d'Ormuz est un goulot d'étranglement pour 20 % du pétrole mondial. Mais après 2024, l'image est obsolète. Aujourd'hui, des artères numériques traversent le fond du détroit par lesquelles sont acheminées chaque seconde 99 % des données intercontinentales et des transactions financières pour environ 10 000 milliards de dollars.

Les principaux systèmes câblés traversent la zone du détroit : AAE-1, FALCON, "Gulf Bridge International". Physiquement, ils sont moins bien protégés que n'importe quel pétrolier. Les documents fournis indiquent un fait choquant : chaque année, environ 200 incidents d'endommagement de câbles se produisent dans le monde, et le plus souvent, les coupables ne sont pas des saboteurs mais des ancres jetées accidentellement. Mais c'est précisément ce risque qui devient l'outil parfait pour des sabotages en temps de guerre.

L'alliance américano-israélienne est en train de perdre cette guerre, car elle se prépare à une frappe de missiles, tandis que l'Iran joue aux "échecs sous-marins".

## LA CARTE COMME ULTIMATUM

Le 22 avril 2025 s'est produit (selon la chronologie des données d'origine), un événement que les analystes occidentaux ont appelé "Khaybar numérique". L'agence de presse Tasnim, affiliée au Corps des Gardiens de la Révolution islamique (CGRI), a publié non pas un simple article, mais un manifeste militaire. Le matériel intitulé

"Trois mesures pratiques pour tirer profit des câbles Internet dans le détroit d'Ormuz"

contenait des cartes détaillées de l'infrastructure sous-marine.

Ce n'est pas un appel à la destruction, plutôt une proposition d'accord impossible à refuser. L'Iran a déclaré :

"Les opérateurs étrangers doivent obtenir des autorisations de notre part et payer une 'redevance de protection' pour la pose de câbles dans les eaux iraniennes".

L'exigence de Téhéran repose sur un fait géographique unique : toute l'infrastructure câblée des pays du Golfe (EAU, Bahreïn, Qatar) est entassée dans un passage étroit le long des côtes iraniennes. Pour éviter les différends, les câbles ont été posés dans les eaux d'Oman, mais se trouvent en fait à portée des vedettes rapides et des drones iraniens.

## LE "CAS DE FORCE MAJEURE" D'ALCATEL COMME ARME DE DESTRUCTION MASSIVE

La véritable force de l'Iran se révèle non pas au moment de la destruction du câble, mais au moment de sa réparation. Une ancre d'un navire de passage peut endommager un câble, mais si un pays bloque ou asphyxie bureaucratiquement le processus de réparation, il prend l'économie mondiale en otage.

Les données présentées sur l'opération de l'entreprise publique française Alcatel Submarine Networks (contractant de Meta pour le projet 2Africa Pearls) sont un cas d'école pour les académies militaires. Le 12 mars 2025, Alcatel a déclaré un "cas de force majeure" dans le golfe Persique. Les navires câblés spécialisés (et la compagnie e-Marine n'en dispose que d'un seul pour tout le Golfe) ne peuvent obtenir d'autorisation d'entrée dans la zone ou craignent de devenir des cibles.

La logique de Téhéran est simple :

"Vous ne pouvez pas réparer le câble sans notre autorisation. Si nous n'accordons pas l'autorisation, la panne restera irréparable indéfiniment", transformant un simple accrochage d'ancre en un blocus à long terme.

## LA MER ROUGE COMME RÉPÉTITION : 6 MOIS SANS COMMUNICATION

Pour comprendre ce qui attend le golfe Persique en cas de guerre, il suffit de reprendre les événements en mer Rouge de 2024-2025. Les rebelles Houthis (alliés de l'Iran) n'ont pas délibérément sectionné les câbles. Ils ont attaqué des navires, après quoi ceux-ci ont dérivé, traînant leurs ancres sur le fond.

Le résultat d'après les données du rapport :

Trois câbles ont été endommagés en 2024, la réparation a pris 6 mois.

Quatre câbles (Asia-Africa-Europe-1, Europe India Gateway, Seacom et autres) en septembre 2025 — dont l'un ne fonctionne toujours pas.

25 % du trafic entre l'Asie et l'Europe s'est effondré. Pour un trader privé ou une communication gouvernementale, la perte de quelques millisecondes de latence du signal représente l'effondrement des stratégies d'arbitrage et une fuite de données. Mais l'Iran n'a pas besoin d'une rupture complète. Il a besoin d'instabilité pour faire s'effondrer les taux d'assurance et contraindre les entreprises à payer.

Le fond iranien : une nouvelle juridiction pour l'espionnage

Le scénario le plus effrayant décrit dans le document fourni n'est pas la destruction physique des câbles, mais leur re-soumission juridique. Si l'Iran parvient à imposer à tous les opérateurs un régime d'autorisations pour le transit par ses eaux territoriales (et le détroit est un goulot d'étranglement qu'il est physiquement difficile de contourner), Téhéran obtiendra un accès à des "portes dérobées".

Pour éviter les ralentissements de fonctionnement, les opérateurs devront accepter des conditions strictes : installer des équipements d'interception secrète du trafic, remettre les clés de chiffrement et bloquer immédiatement toute donnée sur demande du CGRI. Étant donné que transitent par ces câbles les données des EAU, de Bahreïn et de l'Arabie saoudite (centres de cryptomonnaies et places financières), l'Iran obtient la clé des secrets économiques de ses adversaires. C'est de l'espionnage via des méthodes légales et le droit de la mer.

## LA RÉPONSE ASYMÉTRIQUE : POURQUOI CETTE IMPUISSANCE DE L'AMÉRIQUE ?

Les États-Unis et Israël possèdent des missiles de croisière et des F-35, mais sont démunis face à cette menace. Un navire de guerre posté pour protéger un câble devient lui-même une cible pour les missiles côtiers iraniens. Les câbles sont posés à 100-200 mètres de profondeur, et il est impossible de placer une garde armée à chaque mètre du réseau. De plus, une opération de réparations est impossible. Si la coalition américano-israélienne frappe les ports iraniens, Téhéran se contentera de "couper le courant" à Bahreïn et aux EAU, en bloquant leurs flux financiers. Par ailleurs, l'Iran lui-même est le seul pays de la région vivant depuis des décennies sous des sanctions sévères sans les câbles occidentaux. Le pays dispose de son propre mécanisme de contrôle via la Passerelle frontalière nationale qui, le 28 février (après des frappes hypothétiques), a fait chuter le trafic à 4 %, mais a survécu.

## BLOCUS NUMÉRIQUE ET CONCLUSIONS GÉOPOLITIQUES

L'Iran ne cherche pas à détruire internet. Chercher à sectionner les câbles est une stratégie infantile. Le but de l'Iran est la monétisation du risque.

Les projets de nouveaux câbles (SeaMeWe-6, Pearls, FIG) sont gelés. Les anciens systèmes fonctionnent à la limite de leur capacité. Les alternatives terrestres (via l'Arabie saoudite et l'Irak) ne supporteront pas la charge si la dorsale sous-marine cesse de fonctionner. Pour les pays du golfe Persique, l'heure de vérité est proche. Pendant des décennies, ils ont construit des centres de données et des "clouds souverains", jugeant que le contrôle des données à l'intérieur du pays garantit la sécurité. L'Iran vient de prouver que le contrôle territorial ne compte pas si le chemin vers ces données passe par un détroit ennemi. Conclusions pratiques : trois scénarios d'escalade

Sur la base de l'analyse du document fourni, on peut prévoir les actions de l'Iran dans l'ordre de l'escalade :

Le scénario de l'"Ancre" (Zone grise) : L'Iran, par

l'intermédiaire de groupes proxies, attaque les navires commerciaux dans le détroit. Le navire endommagé perd sa capacité de manœuvre et arrache les câbles avec son ancre. La réparation est impossible en raison du "cas de force majeure" et des menaces pesant sur la sécurité des navires réparateurs. Résultat : des ruptures chroniques de 3 à 6 mois et une fuite des investissements hors de la région. Le scénario de la "Taxe" (Ultimatum) : Le CGRI présente officiellement aux opérateurs des factures pour leur "protection". Le refus entraîne une interruption immédiate ou l'introduction de perturbations dans le signal. Les grands fournisseurs (Meta, Google) seront contraints de payer pour assurer leurs services pour l'Inde et l'Europe, légitimant le contrôle iranien. Le scénario de "La porte dérobée" (Capitulation technologique) : En échange d'un fonctionnement ininterrompu, Téhéran exige l'installation de ses propres équipements d'écoute sur les stations des systèmes câblés à Oman ou aux EAU. Ce qui transforme le golfe Persique en "golfe de l'écoute", où toutes les négociations militaires américaines deviendront instantanément connues de l'Iran.

## "LES ÉCHECS SOUS-MARINS" : COMMENT L'IRAN EST EN TRAIN DE PRENDRE LA SUPRÉMATIE NUMÉRIQUE AUX ÉTATS-UNIS ET À ISRAËL

L'ennemi silencieux. L'alliance américano-israélienne est en train de perdre cette guerre dès maintenant, car elle se prépare à une frappe de missiles, tandis que l'Iran joue aux "échecs sous-marins". En sectionnant un câble ou en bloquant sa réparation, Téhéran inflige des dommages économiques comparables à une opération militaire, mais sans un seul coup de feu et sans pertes parmi ses soldats.

Pendant que les dirigeants américains discutent d'un plafonnement des prix du pétrole, l'Iran a déjà fixé le prix du passage numérique. C'est la nouvelle réalité du Moyen-Orient, où les données deviennent les otages de la géographie, et l'Internet mondial, l'otage du régime des ayatollahs.

Ce que l'Iran obtient en prenant le contrôle des câbles sous-marins :

Un levier économique sans dépenses militaires. Les dégâts causés par l'immobilisation d'un seul câble stratégique (par exemple, à travers le détroit d'Ormuz ou la mer Rouge) se chiffrent en milliards de dollars par jour pour les pays du Golfe et l'Inde. L'Iran peut exiger la levée des sanctions ou des paiements pour le "passage sécurisé" des données.

Une nouvelle forme de dissuasion non létale. Contrairement au programme nucléaire, un sabotage sur les câbles ne provoque pas de réponse militaire inévitable de l'OTAN. C'est une zone grise : difficile de prouver l'attaque, difficile de répondre de manière symétrique, mais l'effet est comparable à un blocus de pétroliers.

Le contrôle du trafic internet régional. Jusqu'à 90 % des données entre l'Europe et l'Asie transitent via des artères sous-marines proches des eaux iraniennes. En endommageant des nœuds clés (par exemple dans le détroit de Bab-el-Mandeb), Téhéran peut isoler des pays entiers, les obligeant à rediriger leur trafic via ses routes terrestres — moyennant un péage. Un chantage politique sur les places financières mondiales. Dubaï, Doha et Singapour dépendent des câbles sous-marins. En obtenant la technologie de l'interception ciblée (ou la menace de rupture), l'Iran gagne un accès direct à une pression diplomatique sur les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite, sans déploiement de troupes ni proxies. Une plateforme de renseignement clandestine. Le contrôle des câbles dans ses eaux permet non seulement de les rompre, mais aussi l'écoute par les services secrets iraniens des données passantes sur les négociations d'entreprises occidentales et les mouvements militaires, comparables aux capacités de la NSA. L'interruption des réparations comme stratégie. L'Iran n'est pas obligé de couper constamment les câbles. Il lui suffit d'interdire l'accès de ses eaux territoriales aux navires de réparation pendant quelques semaines, et l'économie numérique de l'ennemi perdra plus que l'intégralité du budget annuel des forces proxies iraniennes. Le seul salut des pays du Golfe pourrait être une refonte complète des routes terrestres via la Turquie ou la Chine, mais de tels projets prendraient des années. L'Iran, quant à lui, dispose de tout ce dont il a besoin pour dicter ses conditions ici et maintenant — et c'est ce qu'il fait, pendant que Washington scrute le ciel en attendant des missiles.

V.M

# Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

## COMMENT SE FORME LE PÉTROLE ?

La formation du pétrole est un phénomène naturel. Il intervient lorsque des sédiments sont enterrés et soumis, de fait, à des températures et des pressions élevées.

Au fil des siècles, des fragments de roches et des minéraux issus de l'érosion ainsi que de la matière organique, essentiellement du plancton et du phytoplancton, se déposent sous forme de sédiments.

Ceux-ci sont progressivement enfouis sous plusieurs centaines de kilomètres d'autres couches sédimentaires. Le processus peut prendre plusieurs millions d'années (soixante en moyenne) et plus il est lent, meilleure est la conservation de la matière organique. Si les conditions sont bonnes, on observe la formation d'une roche-mère qui renferme dans ses porosités de la matière organique préservée.

La présence dans les sédiments de 1 à 2 % de matière organique suffit à espérer la formation d'hydrocarbures. Cependant, plus il y a de matière organique dans les sédiments, plus le

potentiel de formation d'hydrocarbures est important.

À un kilomètre sous terre, la température atteint environ 60 °C et la pression quelque 250 bars. La matière organique se transforme alors en kérogène, un mélange d'eau, de CO<sub>2</sub>, d'hydrogène et de carbone dans des proportions diverses.

Lorsque la température et la pression augmentent encore avec l'enfouissement, entre 2.000 et 3.800 mètres, les roches-mères entrent dans ce que l'on appelle « la fenêtre à huile ». Les liaisons chimiques du kérogène se brisent. Les atomes de carbone et d'hydrogène se recombinaient pour former du pétrole. Selon la composition initiale du kérogène et les conditions thermodynamiques de l'environnement, cela se produit à une température comprise entre 60 et 120 °C

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 11 juin 2026



## LES FRUITS SE MANGENT À JEUN

Nous pensons nous tous que, manger des fruits veut dire tout simplement: acheter des fruits, les couper et les mettre tout simplement dans la bouche.

Ce n'est pas aussi facile qu'on le pense. Il est important de savoir comment et \*quand\* manger les fruits.

Quelle est la façon correcte de manger les fruits ?

**\*C'EST DE NE PAS MANGER LES FRUITS APRES VOS REPAS !\***

**\*ON DEVRAIT MANGER LES FRUITS A JEUN\***

Si vous mangez des fruits à jeun, cela jouera un rôle majeur dans la désintoxication de votre système tout en vous apportant beaucoup d'énergie aussi bien dans vos efforts pour perdre de poids que dans d'autres activités de la vie.

**LE FRUIT EST L'ALIMENT LE PLUS IMPORTANT!**

Disons que vous mangez deux tranches de pain et puis une tranche de fruit en suite.

Alors que la tranche de fruit est prête à aller directement dans les intestins par l'estomac, elle en est empêchée à cause du pain que vous avez mangé avant le fruit!

Entre temps, tout le repas constitué de pain et de fruit se décompose, se fermente et devient acide.

Dès que le fruit entre en contact avec l'aliment et les sécrétions digestives dans l'estomac, eh bien, toute la masse d'aliment (le tout donc) commence à se détériorer.

Par conséquent, mangez, s'il vous plaît, vos fruits à jeun ou avant vos repas!

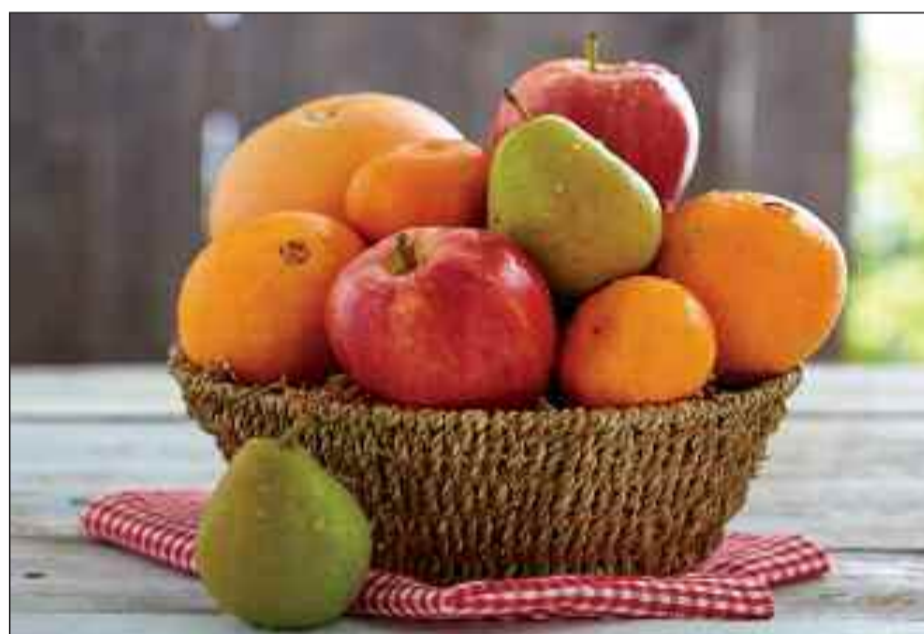
Vous avez certainement entendu des gens se plaindre:

«Chaque fois que je mange de la pastèque, je rote; si je mange le durian, mon estomac gonfle; si je mange une banane, j'ai envie d'aller aux toilettes, etc...., etc.... ».

Tout cela n'arrivera vraiment pas si vous mangez le fruit à jeun !

Le fruit se mélange avec la décomposition d'autres aliments, produits et gaz, d'où le ballonnement de ventre pour vous !

Les cheveux grisonnants, la calvitie, les emportements nerveux, les cernes sous les yeux: toutes ces choses n'arriveront PAS si vous prenez des fruits à



jeun.

Il n'y a pas de fruits aussi acides que l'orange et le citron; et tous les fruits deviennent alcalins dans notre corps, selon le Dr. Herbert Shelton qui a fait des recherches à ce sujet.

Si vous avez maîtrisé la façon correcte de manger les fruits, vous possédez déjà le \*SECRET de beauté, de longévité, de santé, d'énergie, de bonheur et du poids normal.

Si vous avez besoin de consommer du jus de fruit, eh bien, buvez seulement du jus de fruit frais\* et PAS du jus de fruit des canettes, des packs ou des bouteilles!

Ne buvez surtout pas de jus réchauffé. Ne mangez pas de fruits préparés (cuits, bouillis) parce que vous n'en aurez pas du tout les nutriments. Vous n'en aurez que le goût. La cuisson détruit toutes les vitamines! Mais manger un fruit entier est mieux que d'en boire le jus.

Si vous devriez boire du jus de fruit frais, buvez-le lentement, gorgée par gorgée parce qu'il faut d'abord le laisser se mélanger avec votre salive avant de l'avaler.

Vous pouvez faire un jeûne de fruit de 3 jours pour purifier ou détoxifier votre corps.

Ne mangez rien que des fruits et ne

buvez rien que de jus de fruits pendant les 3 jours. Et vous serez surpris lorsque vos amis vous diront combien vous êtes devenus radieux !

**LE FRUIT KIWI:** Tout petit mais puissant.

C'est une bonne source de potassium, de magnésium, de vitamines E & de fibres. Sa teneur en vitamine C vaut deux fois celle d'une orange.

**LA POMME:** Une pomme par jour éloigne le médecin!

Bien que la pomme contienne peu de vitamine C, elle contient des antioxydants et des flavonoïdes qui renforcent l'effet de la vitamine C en contribuant à réduire le risque du cancer du côlon, de crise cardiaque et d'AVC.

**LA FRAISE:** Un fruit de protection  
Les fraises présentent le plus grand potentiel d'antioxydant parmi les fruits et protègent le corps contre le cancer, contre l'obstruction des vaisseaux sanguins, et contre les radicaux libres.

**L'ORANGE:** le médicament le plus délicieux

Prendre 2 à 4 oranges par jour vous aidera à écarter le rhume, à réduire le cholestérol, à prévenir et à dissoudre les calculs rénaux; cela aidera également à réduire le risque du cancer du côlon.

### LA PASTÈQUE

Un fruit des plus savoureux, rafraîchissants et désaltérants. Constituée de 92% d'eau, la pastèque est également bourrée d'une forte dose de glutathion, ce qui nous aide à renforcer notre système immunitaire. La pastèque est une véritable source de lycopène, un oxydant pour lutter contre le cancer. La vitamine C et le potassium sont d'autres nutriments que l'on trouve également dans la pastèque

### LA GOYAVE ET LA PAPAYE

Distinction spéciale pour ces fruits à cause de la vitamine C. Elles sont nettement en tête pour le taux élevé de vitamine C qu'elles contiennent.

La goyave est également riche en fibre, ce qui aide à prévenir la constipation

La papaye est riche en carotène ; ceci est bon pour vos yeux

Boire de l'eau FROIDE ou prendre des boissons froides après le repas = CANCER

### Pouvez-vous croire ceci ?

Ceux qui aiment boire de l'eau froide ou des boissons froides, cet article vous concerne particulièrement.

C'est bon d'avoir un verre d'eau froide ou de boisson froide après un repas.

\*Cependant, l'eau froide ou la boisson froide solidifiera la matière huileuse ou grasse que vous venez juste de manger.\*

\*Cela ralentira la digestion\*

\*Dès que ce mélange réagit au contact de l'acide, il se décomposera et sera absorbé par les intestins plus rapidement que le repas solide

\*Cela tapissera (solidifiera) l'intérieur des intestins

\*Très tôt, cela se transformera en matière grasse et conduira au CANCER!

\*Il vaut beaucoup mieux de prendre une soupe chaude ou de boire de l'eau chaude après le repas.

Faisons attention et restons conscients. Plus nous savons, meilleure est la chance que nous aurions de survivre.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 11 juin 2026



## Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:38	12:49	16:39	20:12	21:53

## ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

### SORTIE DE SIX PROMOTIONS DE L'ESDAT

**Le commandant des Forces de défense aérienne du territoire, le général-major Abdelaziz Haouam, a présidé, dimanche, la cérémonie de sortie de six promotions à l'Ecole supérieure de défense aérienne du territoire (ESDAT) Chahid Ali-Chabati, relevant de la 1re Région militaire.**

La cérémonie s'est déroulée en présence des autorités militaires et civiles ainsi que de la famille du défunt moudjahid, le lieutenant-colonel Bouraghda Mustapha, dont le nom a été attribué aux promotions sortantes.

Les promotions concernées sont la 34e promotion des cours de commandement et d'état-major, la 52e promotion des cours de perfectionnement des officiers, la 17e promotion des cours d'application, la 14e promotion de formation d'ingénieurs, la 13e promotion de formation de licence, ainsi que la 21e promotion de contrôleurs de la circulation aérienne relevant de l'Etablissement national de la navigation aérienne du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Le commandant des Forces de défense aérienne du territoire a entamé la cérémonie par le salut du drapeau national et l'inspection des carrés des promotions sortantes.

Le commandant de l'école a ensuite prononcé une allocution dans laquelle il a évoqué les fondements des programmes de formation suivis par les diplômés, saluant les efforts consentis par les cadres et les enseignants de l'école tout au long du cursus.

Il a également exhorté les diplômés à faire preuve du plus haut degré de discipline,



d'esprit de responsabilité et d'amour de la patrie, les appelant à déployer tous leurs efforts dans l'accomplissement de leurs nobles missions pour défendre l'intégrité de la nation

et protéger son espace aérien.

Après la prestation de serment des diplômés, les grades ont été remis et les attestations décernées aux majors de promotion. Le général-major Abdelaziz Haouam a ensuite donné son approbation à la dénomination des promotions sortantes du nom du défunt moudjahid, le lieutenant-colonel Bouraghda Mustapha.

La cérémonie s'est poursuivie par un défilé militaire exécuté par les différentes formations des promotions sortantes, marqué par une parfaite coordination et une grande harmonie.

Par la suite, le commandant des Forces de défense aérienne du territoire, accompagné des invités, a inspecté les équipements pédagogiques de l'école, notamment les stations radar, les simulateurs de systèmes d'armes ainsi que les infrastructures pédagogiques assurant une formation spécialisée dans le domaine de la défense aérienne du territoire.

Au terme de la cérémonie, la famille du défunt moudjahid Bouraghda Mustapha a été honorée, avant la signature du livre d'or de l'école par le commandant des Forces de défense aérienne du territoire.

RA/APS

## ECOLE SUPÉRIEURE DE L'INFANTRIE DE CHERCHELL

### LE COMMANDANT DES FORCES TERRESTRES PRÉSIDE LA SORTIE DE PROMOTIONS D'OFFICIERS ET DE SOUS-OFFICIERS

**Le Commandant des Forces terrestres, le général de corps d'armée Mostefa Smaali, a présidé, dimanche à l'Ecole supérieure de l'infanterie "Chahid Djeloul Abidate" de Cherchell, la cérémonie de sortie de promotions d'officiers et de sous-officiers, baptisées du nom du chahid Mohamed Abidate.**

Il s'agit de la sortie de 10 promotions d'officiers et de sous-officiers, après une période de formation de haut niveau, alliant enseignement militaire et formation générale spécialisée au sein de cette citadelle de formation de l'arme de l'infanterie. Le Commandant des Forces terrestres a entamé la cérémonie par l'inspection des carrés des promotions sortantes.

Les promotions diplômées comprennent la 65e promotion des cours de perfectionnement des officiers, la 31e promotion des cours d'application des officiers universitaires, la 4e promotion de la session de formation de base

commune et la 25e promotion de la session d'aptitude militaire professionnelle de 2e degrés structures d'état-major. A cela s'ajoutent les 9e, 29e, 27e, 26e, 58e et 30e promotions dans diverses autres spécialités liées notamment à l'aptitude militaire professionnelle ainsi qu'aux structures d'état-major de 1er et de 2e degrés, et aux aptitudes militaires professionnelles de 1er et de 2e niveaux.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Commandant de l'Ecole supérieure d'infanterie, le général-major Djilali Rih, a souligné que l'établissement suit l'évolution des sciences militaires modernes conformément aux instructions et orientations du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui veille à mobiliser tous les moyens nécessaires afin de garantir une formation efficace, performante et de haute qualité, permettant ainsi de former des officiers et des sous-officiers capables d'accomplir leurs missions avec dévouement et compétence.

A l'issue de l'allocution du Commandant de l'école, les festivités militaires se sont poursuivies avec la prestation de serment des diplômés, avant que le Commandant des Forces terrestres, accompagné des cadres de l'ANP, ne procède à la remise des diplômes et à l'attribution des

grades aux majors de promotion.

Après la remise de l'emblème de l'école par la promotion sortante à la promotion montante, la cérémonie s'est poursuivie par des démonstrations militaires, sportives et de combat.

L'opportunité a aussi donné lieu à l'organisation de journées portes ouvertes au cours desquelles ont été exposés des équipements et matériels militaires relevant de l'arme de l'infanterie. La cérémonie s'est achevée par un hommage rendu à la famille du chahid Mohamed Abidate.

Né en 1912 dans la commune de Merad (wilaya de Tipasa), le chahid-héros Mohamed Abidate était connu pour sa conscience politique précoce qui lui permit de rejoindre très tôt les rangs de la glorieuse Révolution de libération. Il fut chargé de la surveillance des mouvements de l'ennemi et de la collecte de renseignements.

En 1957, il fut arrêté par les forces coloniales françaises puis transféré vers un centre de torture à Tipasa, où il subit les pires sévices avant d'être exécuté et jeté depuis un hélicoptère en mer. Sa dépouille fut retrouvée sur l'une des plages de Tipasa, portant les traces des tortures les plus atroces.

RA/APS

## FOOTBALL/ÉLIMINATOIRES CAN 2027

### SEPT STADES ALGÉRIENS VALIDÉS PAR LA CAF POUR LES ÉLIMINATOIRES DE LA CAN-2027

**La Confédération africaine de football a validé l'utilisation de sept stades en Algérie pour les rencontres des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027. Les Verts débiteront leur campagne en septembre 2026 avec un programme complet réparti jusqu'en 2027, dans un groupe où ils affronteront plusieurs sélections africaines.**

Par Hamida Indja

La Confédération africaine de football a donné son accord pour l'homologation de sept stades en Algérie, qui accueilleront les matchs de l'équipe nationale dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2027. Cette décision a été annoncée par la Fédération algérienne de football sur son site officiel.

Les infrastructures sélectionnées sont le stade Miloud Hadeji à Oran, le stade du 19 Mai 1956 à Annaba, le stade Nelson Mandela à Alger, le stade du 5 Juillet 1962 à Alger, le stade Ali Ammar également à Alger, le stade Chahid Hamlaoui à Constantine, ainsi que le stade Hocine Ait Ahmed à Tizi-Ouzou.

Ces nouveaux stades permettront à l'équipe nationale de choisir le meilleur endroit pour recevoir ses adversaires durant les qualifications.

L'Algérie a été placée dans le groupe « I » de ces éliminatoires. Elle entamera sa campagne en septembre 2026 avec une première rencontre à domicile face à l'équipe de Zambie. Ce match marquera le début du parcours des « Verts » vers la qualification à la phase finale.

Par ailleurs, la sélection algérienne se déplacera au Burundi pour affronter l'équipe surnommée les « Hirondelles » lors de la deuxième journée. Ces deux premières rencontres se dérouleront entre le 21 septembre et le 6 octobre 2026.

Le calendrier des qualifications prévoit

deux autres matchs pour l'Algérie entre le 9 et le 17 novembre 2026. Les joueurs du sélectionneur national Vladimir Petkovic recevront d'abord le Togo, surnommé les « Éperviers », à domicile, avant de se déplacer à Lomé pour disputer le match retour face au même adversaire.

Les derniers matchs de qualification se joueront entre le 22 et le 30 mars 2027. Lors de cette ultime étape, l'Algérie se déplacera d'abord en Zambie, avant de clôturer ses matchs à domicile devant ses supporters face au Burundi.

Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale de la CAN 2027. Le tournoi se tiendra du 19 juin au 17 juillet et sera organisé par trois pays : le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Il s'agira d'une

grande première dans l'histoire de la compétition. Cet événement marque aussi le grand retour de la Coupe d'Afrique en Afrique de l'Est après 51 ans d'absence.

Les 48 équipes inscrites pour ce tournoi, dont le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, sont réparties en 12 groupes de quatre équipes. Les deux meilleures formations de chaque groupe décrocheront leur place pour la phase finale. Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie disputeront eux aussi les qualifications, même s'ils ont déjà leur place réservée en tant que pays organisateurs. Par conséquent, une équipe supplémentaire sera qualifiée dans chacun de leurs groupes pour les accompagner au tournoi.

H.I